

MONTPELLIER

N° 31 JANVIER 81

votre ville

Erratum : Le n° 30 du mois de décembre a été par erreur indiqué comme étant le journal de novembre.

Journal d'information municipale

Le nouveau centre administratif de La Paillade



Voir en pages intérieures le détail du centre administratif

SOMMAIRE

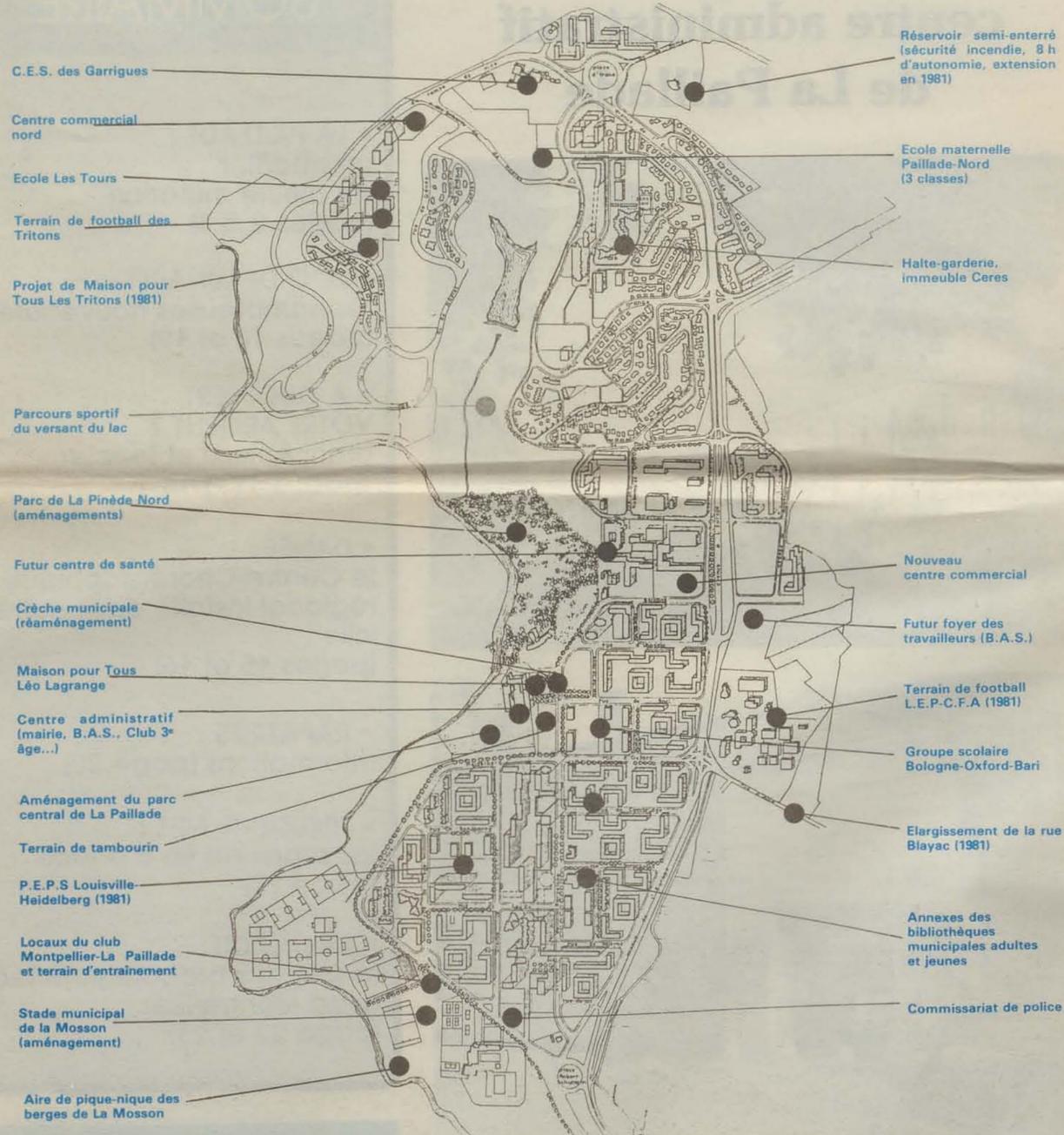
- LA PAILLADE :
un quartier
en pleine mutation
(pages 2 à 8)
- ZOO DE LUNARET :
de nombreuses nouveautés
(pages 18 et 19)
- A QUOI SERT
VOTRE ARGENT ?
architecture et foncier
(pages 11 à 14)
- DANSE :
le Centre Chorégraphique
régional installé dans notre
ville
(pages 15 et 16)
- RAPATRIES :
informations (page 20)
- TROISIEME AGE :
les repas de fin d'année
(page 24)
- CHENG-DU :
la cité des brocarts jumelée
avec Montpellier
(page 22 et 23)

Georges Frèche, maire de Montpellier et le Conseil Municipal présentent leurs vœux de bonheur et de prospérité à tous les Montpelliérains.

LE POINT SUR LES QUARTIERS



LA PAILLADE



LE POINT SUR LES QUARTIERS LA PAILLADE

Des équipements pour améliorer la vie collective



Après le numéro consacré aux quartiers Gély, Figuerolles, Plan Cabanne, avant les vacances 1980, «MONTPELLIER VOTRE VILLE» présente dans la série «Le Point sur les quartiers» : La Paillade.

Quartier construit depuis 20 ans avec une tendance exagérée à la surdensification, la Paillade manquait, il y a peu de temps encore, des équipements essentiels de la vie collective sur tous les plans.

L'Equipe municipale élue en Mars 1977 réalise, peu à peu, l'équipement de ce quartier, en liaison avec la population et les associations. Ce numéro tente de faire le tour de l'action menée à bien jusqu'à la fin 1980 et des projets 1981.

Un quartier ce sont d'abord des commerces

A côté du marché existant est venu s'ajouter un petit centre commercial aux Tritons. Un centre commercial au cœur du quartier a vu, il y a plus d'un an, ouvrir une première tranche avec une cafétéria et des commerces indépendants ; la deuxième tranche ouvrira début 1981, l'ensemble étant réalisé par la Société d'Equipe-ment de la Région de Montpellier, outil d'intervention de la Ville.

Le scolaire est également un secteur essentiel.

Il a été marqué par l'ouverture, au Nord, de l'Ecole Jacques Prévert avec ses aménagements. La Ville s'est largement substituée à l'Etat pour inaugurer récemment les équipements sportifs du C.E.S. des Garrigues. Des plateaux d'éducation physique et sportive ont été réalisés à l'Ecole des Tours, à l'Ecole Oxford, Bari, Bologna. Celui des Ecoles Louisville et Heidelberg est programmé pour 1981, de même que le terrain de football du LEP-CFA.

Enfin, sur le programme de 9 classes pour l'ensemble de Montpellier en 1980, trois ont été affectées à l'Ecole Maternelle en construction, au Nord, près du C.E.S. des Garrigues. Ce projet d'école ouverte continuera à mobiliser les énergies pour y développer ultérieurement une école primaire. Enfin, le Conseil Municipal apporte son plein soutien à la légitime revendication des habitants pour la construction d'un cinquième lycée à la Paillade.

Les espaces verts sont également une des conditions de l'amélioration de la qualité de la vie du quartier.

Successivement ont été aménagés, près de la crèche, la Pinède Nord avec ses terrains de jeux et d'aventures, un parcours sportif et de détente autour du lac, une aire de pique-nique au bord de la Mosson, près du stade du même nom. Perle de cette couronne verte, le parc de la maison des Baroncelli, en bordure de la rivière, a été ouvert au public il y a déjà plus d'un an.

Détente et espaces verts sont le cadre, en particulier, de l'activité sportive.

Aux équipements scolaires de type sportif déjà cités, il faut ajouter les terrains aménagés au stade de la Mosson, créés ou éclairés et particulièrement celui de l'Equipe de Seconde Division Montpellier-La Paillade, où le nombre de places a été multiplié par quatre. Un éclairage moderne permet l'utilisation continue et 1981 verra de nouveaux aménagements, tout particulièrement le drainage.

Le domaine culturel ne pouvait manquer d'être l'un des aspects essentiels de cette action.

Successivement, ont été ouvertes les annexes pour adultes et enfants de la Bibliothèque Municipale, puis la Maison pour Tous Léo Lagrange avec ses multiples activités : centre aéré d'été pour les enfants, activités régulières, programme culturel, judo-yoga, canne française, danse, majorettes, fanfare des bérêts Rouges, etc.

Le point d'orgue de cette action a été mis le 18 Décembre, à 18 h, par l'inauguration du Centre Administratif Municipal de La Paillade comprenant la Mairie Annexe, des bureaux annexes du Bureau d'Aide Sociale, un local pour la réception des élus, les bureaux des assistantes sociales, un club du troisième âge magnifiquement ouvert sur le parc, un centre pour stagiaires de vingt personnes dont la Maison pour Tous est le cœur.

L'ouverture de la nouvelle salle des fêtes en 1981, pour 500 places, permettra d'accroître les programmes culturels jusque-là donnés au centre de la C.A.F.

Un quartier vivant, c'est aussi des moyens de transport commodes.

Des améliorations sur la fréquence des lignes des autobus pour les travailleurs le matin, des cars neufs et plus spacieux, ont déjà été apportées. Il faut cependant aller plus loin et la liaison Paillade-Centre est à l'étude en 1981, par ligne directe afin de raccourcir le trajet, dans le cadre du plan de circulation prévoyant 11 kilomètres

de lignes d'autobus à contre sens. La mise en place est cependant conditionnée par la construction de nombreux ouvrages d'art dont le dénivelé Chaptal. Il est cependant encore mieux d'éviter les transports inutiles. L'extension de la ZOLAD permet au cœur du quartier et à ses branches, vers GIMEL, peu à peu, la création d'emplois favorisant le rapprochement emploi et lieu de travail, particulièrement du Nord du quartier aux Tritons qui va devenir, dans les années suivantes, l'un des principaux centres d'intérêts municipaux. Ici, au centre social confié à l'OPAC, près de Phobos, il faut ajouter l'achat d'un terrain à la SERM, près des Tours, pour programmer en 1981 la construction d'une Maison pour Tous, non loin du nouveau terrain de football des Tritons, inauguré le 17 décembre à 11 h.

Toujours dans ce quartier, a été inauguré, le 12 Décembre, le deuxième réservoir d'eau du quartier.

Il permet de porter à 8 heures l'autonomie de distribution d'eau à La Paillade, évitant ainsi toute interruption dans la distribution. Il assure également une bonne sécurité incendie avec d'importantes réserves d'eau en cas de danger pour les pinèdes qui embellissent le site. L'accès au quartier sera également facilité, en 1981, par l'élargissement de la rue Blayac, près du nouveau centre construit en liaison par le Bureau d'Aide Sociale et l'OPAC pour les travailleurs.

Les problèmes de santé de l'ensemble de la population ont également retenu l'attention.

Les personnes âgées ont désormais un club donnant sur le magnifique parc déjà cité. De nombreux habitants de La Paillade ont bénéficié du système de sécurité de la télé-alarme.

Il faut cependant aller plus loin pour l'ensemble de la population et c'est le projet pilote de Centre de Santé qui doit pouvoir voir le jour, très bientôt, en liaison avec la Municipalité et en étroite concertation avec les associations et les professions de santé du quartier. Cela devient possible car des locaux ont pu être libérés grâce aux aménagements du Centre Administratif. Ces locaux, où se trouvaient anciennement le Club du 3e Age et la Mairie annexe, pourront être donnés au Centre de Santé pour le démarrage de l'expérience.

Ces aménagements, cependant, n'auraient pas de valeur sans une âme pour le quartier. Celle-ci ne peut venir que de la participation de la population. Il faut ici se réjouir de la qualité des bénévoles qui peuplent ce quartier attachant et marquent la richesse de la vie associative. C'est à eux que revient, pour l'instant, la vie toujours plus vivante dans les années à venir de La Paillade. La Municipalité reste à leur disposition pour leur apporter les concours nécessaires.

Le MAIRE,
Georges Frèche

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

LE POINT SUR LES QUARTIERS



LA PAILLADE

Un Centre Administratif municipal au Service de plus de 30 000 habitants inauguré par le préfet de région.



le 18/12, D. Bagouet (Centre Chorégraphique) offre un ballet aux Pailladins.

Les Pailladins sont désormais dotés d'un nouveau centre administratif. Dans la cour du domaine de la Paillade, à côté de la Maison pour Tous installée dans les anciennes dépendances, se dresse la magnifique maison de Baroncelli, dont la ville a définitivement acquis la jouissance en 1979. L'ensem-

ble de l'ancien domaine de Baroncelli, le parc de 26 000 m², le mas de la Paillade et la Maison de Maître, sont donc aujourd'hui (officiellement depuis l'inauguration du centre administratif le 18 Décembre) consacrés au service du quartier et à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

Antenne administrative et permanences des élus

Les Pailladins y trouveront tout d'abord 3 bureaux qui leur éviteront des déplacements au centre-ville, puisqu'ils composent une antenne administrative de la mairie. C'est également là que se tiennent les permanences de quartier du Maire et des élus de la ville.

Bureau d'Aide Sociale et club 3^e âge

Dans cette grande Maison dont les fenêtres s'ouvrent au sud sur le parc, le bureau d'aide sociale (B.A.S.) a installé outre ses bureaux annexes un club du 3^e Age qui bénéficie de sa situation au milieu des arbres sans être isolé du cen-

tre vital du quartier, puisque dans quelques centaines de mètres carrés sont regroupés, le Centre, la Maison pour Tous Léo Lagrange, la caserne des pompiers, le marché, une crèche. L'ensemble devient un lieu de rencontres, qu'anime bientôt un bar-accueil.

Assistance Sociale et foyer d'hébergement :

Dans ce nouveau centre administratif se trouvent d'ailleurs de bureaux annexes de la D.D.A.S.S. (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale), et ce qui garantira l'utilisation et la vie de la maison en dehors même des heures ouvrables administratives quelques chambres toutes neuves (18 à 20 lits) qui accueilleront les stagiaires en particulier ceux que la Maison pour tous



M. le Préfet inaugure le centre administratif avec MM. Frèche et Saumade.

reçoit dans le cadre d'une formation préparatoire à un premier emploi. Les travaux nécessaires à l'établissement du Centre Administratif ont duré

moins d'un an. Les Pailladins détiennent maintenant un cœur vivant pour leur quartier. Il faut qu'ils apprennent à en user.

Mme Bertholon et l'orchestre de Montpellier le jour de l'inauguration.



LE POINT SUR LES QUARTIERS



LA PAILLADE

ECOLES : UN SECTEUR SENSIBLE

La Paillade est jeune. Les enfants scolarisés y sont plus nombreux que dans n'importe quel quartier de la ville. Bologne, Bari, Oxford, Barcelone, Salamancque, Heidelberg, Louisville, Troubadours, Les Ménestrels, Les Tours, J. Prévert les écoles ne manquent apparemment pas à la Paillade. Mais malgré les efforts de la ville, l'accueil de tous ces enfants, dont beaucoup ont des difficultés scolaires ne serait-ce que parce que leur famille n'est pas toujours francophone, est difficile à assurer. Seul l'Etat est responsable de la nomination d'un nombre d'enseignants suffisant pour donner toutes leurs chances à ces enfants dans le domaine scolaire. Mais la ville peut cependant faire en

sorte d'améliorer la qualité de l'accueil et des conditions de travail dans ces établissements. C'est ce qu'elle fait depuis 1977 à la Paillade. Aux Ménestrels (maternelle) par exemple dès 1979 ont été réalisés des travaux de mise en conformité après passage de la commission de sécurité, ainsi que des travaux de peinture. Aux Ménestrels (primaire) les sanitaires ont été refaits. A Bari la cour a été aménagée. Bologne : sanitaires, rideaux, peinture. Barcelone : Peintures et sanitaires. A Oxford ce sont des travaux d'insonorisation qui ont été effectués. Aux Troubadours les peintures et sols, à l'Ecole des Tours : insonorisation, cloison séparative avec la salle de jeux.

A Jacques PREVERT, à BOLOGNE et aux MENESTRELS des plantations ont été faites dans les cours, aux écoles maternelles BARCELONE, OXFORD et les Tours également. Des jeux de cour ont été installés aux maternelles BARI, SALAMANQUE et MENESTRELS. D'autre part, la Paillade va être dotée d'un nouveau groupe scolaire dont la conception même est originale. Trois classes maternelles, prêtes en 1981 et correspondant à une dépense de 1 877 000 F, et six classes primaires dans un deuxième temps vont être construites à la Paillade-Nord (les travaux sont déjà bien avancés en ce qui concerne la maternelle). L'ensemble de

l'établissement sera tourné vers le quartier. Un statut d'Ecole. Ouverte a été demandé à l'Académie pour cette réalisation. Même la disposition interne s'ouvre sur la vie quartier. Grâce aux efforts de la ville, les enfants de La Paillade parviendront peut-être à être aussi bien équipés que ceux des autres quartiers malgré l'implantation relativement récente de la Z.U.P. Le Conseil Municipal s'est enfin prononcé avec clarté pour son cinquième lycée à la Paillade, et même la lutte en ce sens. La Paillade nord : trois classes maternelles dès 1981. Coût des travaux : 1 877 000 F.



La Paillade Nord : 3 classes maternelles dès 1981.



Coût des travaux 1.877.000 F.

sté nationale de construction
Quillery
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 35.192.500 FRANCS
DIRECTION REGIONALE SUD
2, Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.25.65

BATIMENT - GENIE CIVIL

ELECTRICITE GENERALE

Entreprise
COLL Vincent

29, rue de la Condamine
CELLENEUVE — 34000
MONTPELLIER
TEL. 75 64 97

coop
logement

EMPLOYEURS : Pour une meilleure utilisations de votre 1 %
UN C.I.L. NATIONAL

Siège social :
20, rue de Richelieu
B.P. 11 - 75022 Paris Cedex 01
Tél. : 296.09.23
C.C.P. Paris 18-970-42 H

DELEGATION REGIONALE « LANGUEDOC ROUSSILLON »

OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE MONTPELLIER

Etablissement public institué par décret du 26 juillet 1976
30, avenue de Lodève - 34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.18.63 (lignes groupées)
C.C.P. Montpellier 5032 09 M

EAU GAZ
POMPE A CHALEUR
CHAUFFAGE SOLAIRE
CONTRATS ENTRETIEN

CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Ent. B. BRUNO

Siège et Bureaux :
1028 AVENUE DE LA POMPIGNANE 34000 MONTPELLIER
Tél. : 72.48.08

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE
R. GUEBINIAN
« Les Cèvennes » Bat N
Avenue Louis-Ravas
34100 MONTPELLIER
Tél. (67) 41.20.20

pialot s.a.
STAFF ISOLATION
Z.I. MAURIN
34970 - LATTES
Tél. : (67) 27.76.31. +

insonorisation
PLAFONDS SUSPENDUS
CLOISONS AMOVIBLES
FAUX PLANCHERS

à montpellier
les Vestales

27, villas de classe, de 112 à 134 m² dans un site privilégié à l'abri, autour d'une piscine et d'une salle de jeux pour enfants

Isolation exceptionnelle équipement solaire livrées avec jardin aménagés prêts conventionnés

renseignements sur place, par la route de lavérune ouvert tous les jours, dimanche compris de 10 h à 12 h de 16 h à 19 h sauf lundi.

Tél. : (67) 27.72.79 ou 40.04.40

les fenêtres en PVC
dimat

- étanches à l'air et à l'eau
- insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.

Etablissements
PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027
34022 Montpellier cedex

APPORTEMENT :

- A L'ENTREPRISE : la solution à tous ses problèmes de logement.
- AU SALARIE DESIRANT :
- louer un appartement : un choix de programme locatifs
- accéder à la propriété : des prêts complémentaires
- améliorer ou acquérir en vue d'améliorer un logement ancien : des prêts complémentaires.

Pour tout renseignement, s'adresser à L'O.P.A.C.

LE POINT SUR LES QUARTIERS



LA PAILLADE

Loisirs : Espaces verts et Maison pour Tous

Le quartier de La Paillade est aux frontières de Montpellier-ville, un îlot dans la garrigue. Mais pour combien de temps ? De plus, les enfants y sont très nombreux ainsi que les personnes âgées, les femmes sans travail. Il est évident que les Pailladins doivent trouver une partie de leurs loisirs à leur porte, condition d'ailleurs indispensable pour que dans un ensemble de plus de 7.000 logements puissent se créer des relations humaines, une vie de quartier. Les associations existantes à La Paillade remplissent en partie ces fonctions de rassemblement, mais les lieux possibles de réunions et de bien être, ce qui est particulièrement important ne peuvent être négligés.

La première initiative importante en ce sens fut incontestablement l'ouverture du magnifique parc du domaine de La Paillade acquis par la SERM dès 1962, mais qui fit apparaître un certain nombre de problèmes. Son entretien par des jardiniers diplômés ne pouvait être efficace que si la population du quartier dans sa totalité acceptait de ne pas dégrader ce bien commun. L'existence de ce parc ne devait pas freiner la création d'espaces verts au pied des immeubles. Enfin, le parc, aménagé à des fins plus précises serait plus qu'un îlot de verdure destiné à la promenade et à l'oxygénation.

C'est ainsi qu'entre le lac des Garrigues et la Pinède Nord ouverte également au public en 1979 après l'achat par la ville du droit de jouissance du parc et de la maison de Baroncelli, a été édifié un

parcours nature et santé d'ailleurs baptisé « du lac des Garrigues ». Le parcours comprenant 19 ateliers et sillonnant le parc n'est pas spécialement destiné aux sportifs, mais bien à tous ceux qui désirent faire un peu d'exercice. L'ensemble a coûté 220.000 F (dont évidemment aucune participation de l'état qui n'a pourtant que le mot de cadre de vie à la bouche).

En 1980 en plus des travaux d'entretien et des plantations, le mur d'enceinte du domaine a été restauré et des grillages ont été posés.

Et puis bien sûr dans ce même parc de La Paillade continue de fonctionner une réalisation dont nous avons souvent parlé dans Montpellier Votre Ville, la Maison pour Tous Léo Lagrange. Inaugurée officiellement le 26 mai 1978, la Maison de tous les pailladins a cessé de s'agrandir, de devenir plus fonctionnelle - en particulier avec la naissance du centre aéré - d'augmenter le nombre et la variété de ses activités propres et accueil d'associations, et maintenant une initiative importante, puisque La Maison pour Tous Léo Lagrange, accueille des stages de jeunes pailladins de 16 à 19 ans pour les préparer à l'issue d'une scolarité difficile à leur entrée dans la vie active, en leur fournissant tous les renseignements susceptibles de leur permettre de trouver un premier emploi.

La Paillade possède dans l'enceinte de l'ancien domaine de Baroncelli un lieu de vie prêt à répondre à un maximum de demandes.



Le hall de La Maison pour Tous.

En mars 1979, la Ville de Montpellier passe convention avec la Fédération Léo Lagrange et lui confie la gestion de la Maison pour Tous de la Paillade.

Dans les mois qui suivent, l'animateur met en place un Conseil de Maison regroupant les responsables des principales associations de la Z.U.P. et des travailleurs sociaux.

L'animation de la Maison commence avec l'ouverture d'un Centre Aéré qui réunira en Juillet-Août 79, plus de 250 enfants.

A l'automne débutent les activités :

- Ateliers d'enfants les mercredis et samedis.
- Ateliers pour adultes et adolescents (théâtre, poterie, sérigraphie, tissage, photo, peinture sur soie, danse contact, bridge, alpha).

En parallèle des animations sont organisées régulièrement sur des thèmes avec, expositions, documents audio-visuels, et débats.

Sujets traités : l'architecture marginale, les problèmes des femmes, l'enfant et la marionnette, l'environnement, l'enfant et son espace ...

La Maison accueille aussi des expositions au rythme d'une par mois (photographes ou peintres locaux mais aussi par exemple des photos d'Henri Cartier-Bresson ou des expositions du Centre Georges Pompidou).

Une trentaine d'associations locales utilisent les locaux pour leurs activités (3 associations de danse, 2 troupes théâtrales, 3 associations d'arts martiaux, tennis de table, permanence et/ou siège d'associations ...).

Par ailleurs, les salles sont à la disposition de tous les groupes ou associations désirant se réunir.

Depuis peu, un Centre d'Accueil (chambres de 2 ou 3 lits) permet d'héberger des groupes.

Enfin, la Maison pour Tous abrite l'Institut de Formation de la Fédération Léo Lagrange pour la région Languedoc-Roussillon : formation d'amateurs socio-culturels (7 à 8 stages formation réinsertion pour jeunes de la Z.U.P. etc ...

MIDIPLIX
MATIERE PLASTIQUE
USINAGE
ENSEIGNES
CHAUDRONNERIE

Siège Social
11 ter, rue Pierre Fermaud
34000 MONTPELLIER
(France)
Tél. (67) 58.68.31 + 253

Chauffage FRANCO-BELGE

Et Giffone

ZONE INDUSTRIELLE (parking)
13, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Tél. 92.63.81

S.E.R.M. WE BM
société d'équipement de la région montpelliéraine
B.P. 9033 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX
Tél. (67) 92 88 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES

LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

Vous avez besoin d'une banque qui vous écoute, qui vous explique et qui vous protège

CREDIT LYONNAIS

VOTRE PARTENAIRE

COMPTOIR EUROPEEN DU FUNERAIRE

Toutes Fournitures Funéraires

548, chemin de Madraque Ville
13015 MARSEILLE
Tél.: (91) 60.83.88
Télex: 401409 F 346

LE POINT SUR LES QUARTIERS



LA PAILLADE

SPORT POUR DES SCOLAIRES ET POUR TOUS LES PAILLADINS

La Paillade a conduit Montpellier en demi-finale de la Coupe de France. Les petits Pailladins qui ont la photo de VERGNES ou de OUATTARA ou d'un autre de leur footballeur favori dans leur chambre disposent aussi au sein de leurs établissements d'aménagements récents leur permettant de pratiquer eux-mêmes un maximum de sport. Une véritable politique du sport ne peut en effet pas être limitée au vedettariat.

Elle doit reposer sur la pratique quotidienne de l'Education Physique. C'est ce que la municipalité a tenté de faciliter par de nombreux aménagements sportifs, en particulier dans les écoles.

Plusieurs plateaux d'éducation physique et sportive (P.E.P.S.) ont été aménagés. Les Tours Paillade-Nord, (école primaire), Les Garrigues (C.E.S.), le groupe scolaire Bologne-Oxford-Bari sont désormais dotés de P.E.P.S. A titre d'exemple celui de l'école des Tours comprend 1 terrain de hand, 2 mini-basket, 2 terrains de volley, une fosse de saut en hauteur et une de saut en longueur. Au C.E.S. des Garrigues : 2.200 m² de sol aménagés : 1 hand, 2 volley, 2 basket, 1 piste de vitesse, 1 fosse de saut en longueur, 1 mâât avec fosse, 1 vestiaire. L'ensemble et clôturé et le coût, matériel de sport et assainissement compris a été de 261.600 F.

De nombreux aménagements sportifs ont été d'autre part réalisés par la ville. Dans un premier temps dès 1978 un certain nombre d'urgences avait été couvertes. Au stade municipal : les éclairages des terrains 2, 3 et 4 et du terrain d'honneur ainsi que du terrain de rugby (2.010.000 F) équipement des guichets et buvettes (400.000 F), couverture des gradins, (1.000.000 F), vestiaires du rugby (350.000 F). Plus tard ont été réalisés la fin des guichets et des tribunes, le terrain d'entraînement, le parking, l'équipement du terrain de rugby (tribunes, sanitaires...) et les aménagements des terrains annexes pour l'entraînement.

Au Tritons à La Paillade-Nord a été inauguré, le 17 décembre un terrain semi-stabilisé, drainé et éclairé (285.00 F) ainsi que des vestiaires pour les terrains de tennis, sans parler des kilomètres de clôtures réalisées autour de toutes ces installations sportives.

On voit qu'aucun sport n'est négligé, il y a perpétuellement des travaux en cours répondant au fur et à mesure aux besoins que crée l'extension permanente du sport à La Paillade, une réalité que la ville se plaît à encourager et qu'elle fera toujours en sorte de rendre possible.

Rien n'est négligé, puisque les Pailladins ont même été dotés d'un jeu de tambourin et d'un mini jeu de boules.



La bibliothèque des enfants.

Deux bibliothèques pour les adultes et les enfants

Ouvertes en 1978, deux bibliothèques accueillent le public à La Paillade, rue de Cambridge et rue de Saragosse. L'une est réservée aux enfants, et l'autre aux adultes. Antennes de la bibliothèque municipale du Boulevard Sarrail, elles offrent aux Pailladins un précieux outil de travail en même temps qu'un agréable centre de loisir doté d'un riche catalogue.



Celle des adultes.



Inauguration le 17 décembre du nouveau terrain de foot des Tritons. Prise de parole de M. Balongue du Club sportif des Tritons.

escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 66.00.00

safer

LANGUEDOC - ROUSSILLON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. (67) 58.01.11 +
Adresse Postale :
Boite Postale 1.205
34010 MONTPELLIER CEDEX

SUPEXAM

Cours privés d'enseignement supérieur

A.E.S., DROIT, MEDECINE,
PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES.
KINESITHERAPIE ET ERGOTHERAPIE
Renseignements et inscriptions

de 14 h à 18 h 10, rue des Rêves, Montpellier
Tél. : 41.33.11

CLINIQUE CLEMENTVILLE

Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.85.54

AUTO EXPRESS

DEPANNAGE
REMORQUAGE

Pièces détachées
d'occasion de toutes marques

rue du mas Saint-Pierre
Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

LE POINT SUR LES QUARTIERS



LA PAILLADE



Un commissariat

Le commissaire Garcia et les policiers de La Paillade ont accueilli le jeudi 18 décembre à 18 h, les personnalités venues inaugurer le nouveau commissariat de La Paillade. Un petit bâtiment clair aux murs saumon que la ville a fait construire au début de l'avenue de Heidelberg. Il est ouvert depuis octobre dernier. C'est M. Solier préfet de région qui a coupé le ruban traditionnel de l'inauguration officielle du nouveau commissariat en présence de M. le maire et du commissaire Fourres.



Un centre de santé

Dans ce local, le futur centre.

Un centre de santé n'est pas un petit hôpital mais il regroupe divers services médicaux et para-médicaux à l'usage de la population d'un quartier. Si les soins y sont prodigués, l'accueil y est tout aussi important. Des assistantes sociales, des aides ménagères par exemple y sont à la disposition du public.

Dans un centre de santé, le patient ne paye jamais rien aux médecins et infirmières, la formule du tiers-payant étant toujours appliquée pour les assurés sociaux.

Le centre de santé est par ailleurs caractérisé par une action de médecine préventive et de dépistage précoce des maladies qui permettent des interventions plus efficaces. C'est d'un tel centre que la Paillade sera doté d'ici 1981-82, sur l'emplacement de l'ancien club du 3^e âge La Pinède.

La Ville prend ce projet particulièrement à cœur.



Un second réservoir semi-enterré

Le deuxième réservoir de La Paillade vient d'être inauguré à La Paillade Nord. Avec les 2 000 m³ stockés dans le chateau d'eau, la mise en service de ce 2^e réservoir garantira une réserve de 16 000 m³ pour les quartiers du nord de la ville. Rempli essentiellement par de l'eau provenant de la source de Lez, ce réservoir garantira aux Pailladins une eau de bonne qualité et ce d'autant plus que cette qualité sera en permanence surveillée. Ce qui ne gêne rien, ce réservoir ne ressemble en aucun cas à ces horribles champignons dont le siècle dernier a doté les villes de France.

Semi-enterré, il sera recouvert de végétation pour ne pas abîmer le paysage. Jusqu'en 1979, l'alimentation des quartiers Nord et Ouest de Montpellier reposait sur deux sources de distributions : — les réservoirs de 2 000 et 7 000 m³ de La Paillade, — les réservoirs de 2 000 m³ de la Colombière, 500 m³ du plan des Quatre Seigneurs et 500 m³ de Montmaur. Ces réserves s'avérant insuffisantes avec l'extension du CHU et de la Zolad, le Conseil Municipal a décidé de la construction de ce deuxième réservoir de 7 000 m³ à La Paillade.



Un centre commercial

Un centre commercial pour 30 000 habitants, c'était trop peu. La Paillade en compte désormais deux. Celui du nord et le nouveau centre - avenue de Bologne. La municipalité n'a cessé durant la mise en place de ce projet d'intervenir pour son aboutissement. C'est fait. La plupart des Pailladins pourront désormais faire leurs courses à pied.

Un nouveau centre culturel Israélite à Montpellier



Le samedi 30 novembre, à 11 h a été inauguré au 16 de la rue Ferdinand Fabre, une nouvelle synagogue par la Communauté Israélite de Montpellier.

Successivement sont intervenus M. BEN SOUSSAN, Président puis M. Georges FRECHE, Maire de Montpellier. Enfin la Synagogue a été officiellement consacrée par le Grand Rabbin de Marseille, M. SITRUK (notre photo).

Les locaux ont pu être dégagés rapidement par concertation entre la Mairie de Montpellier et le Maire

agissant comme Président du Conseil d'Administration du C.H.R. propriétaire des locaux, grâce à l'obligeance de la Direction et de Monseigneur l'Evêque de Montpellier qui doivent être ici remerciés.

Depuis huit siècles, la Communauté Juive de Montpellier (dont des médecins venus de Lunel ont contribué au premier renom de la Ville, dans le cadre de l'enseignement de la médecine) fait partie intégrante de notre cité. Il est heureux de voir se développer les lieux culturels de cette communauté religieuse.

LARZAC



«La lutte des paysans du Larzac n'est pas sans espoir» s'est écrit F. Mathé, agriculteur (sur la photo entre M. Frèche et M. Coulon, conseiller général de Orillan et président de Larzac-Université) qui a remercié les élus montpelliérains pour leur soutien après l'expulsion à Paris des paysans qui campaient sur le Champ de Mars.

La délégation a remercié MM. Frèche, Vezinhet, Larbiou et Bonnet qui représentaient le Conseil Municipal de Montpellier, et s'est félicitée du jumelage de la ville avec les villages du Larzac en lutte.

chefs d'entreprise, responsables du personnel,

Le troisième Pacte National pour l'Emploi met à votre disposition plusieurs formules

- Pour accueillir des jeunes.
- Pour leur offrir une première expérience professionnelle.
- Pour faciliter l'insertion ou la réinsertion professionnelle de certaines catégories de femmes.
- Pour compléter leur formation.



Le Pacte National pour l'Emploi s'adresse aux

femmes seules

il peut vous aider à vous insérer ou vous réinsérer dans la vie active en vous donnant une formation professionnelle

RENSEIGNEZ-VOUS A MONTPELLIER :
Tél. : 64.44.44

artisans

Le troisième Pacte pour l'Emploi s'adresse à vous

- Il peut vous aider à :
- embaucher de nouveaux salariés,
 - former ces nouveaux salariés à l'exercice d'un métier.



jeunes de 16 à 26 ans

Si vous cherchez un emploi plusieurs possibilités vous sont ouvertes...



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

Rue de la Jeune Parque - Z.I.
34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 42.45.99

éd. Rogier ing ETP

SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVD

IL FAUT UNE ECOLE DE QUALITE !

Ici à La Paillade, la vie n'est pas facile pour de nombreuses gens. Cécile Barquero en donne dans cette page quelques exemples frappants. Ce mal-vivre n'épargne pas les enfants ; ils en sont, par bien des aspects, les cibles les plus vulnérables.

On pense alors à l'école : comment faire pour qu'elle soit ce lieu de formation, d'épanouissement, comment faire pour en chasser les inégalités socio-culturelles !

Le Pouvoir central fait semblant d'ignorer ces réalités. Les réponses : grille Guichard, crédits aménagés. En fait, sa politique conforte les inégalités. Puis, l'héritage désastreux de la municipalité de droite pèse encore : par exemple, en matière de réalisations sociales, tout était à faire.

Oui, La Paillade a besoin d'une école de qualité.

• **Beaucoup de parents le veulent**, et les luttes menées ont des conséquences heureuses. Ainsi l'action conduite il y a 2 ans contre les fermetures retient encore les

coups de l'Académie. A condition de ne pas s'assoupir.

• **Les Elus le veulent**. Avec l'appui de nombre d'entre vous, des réalisations ont enrichi l'école : les tarifs sociaux des Restaurants, les Centres d'Accueil, l'Animation culturelle et les bibliothèques, les transports gratuits, les plateaux d'E.P.S., etc... tout cela représente des acquis réels, mais toujours menacés par les carences de l'Etat, tout cela constitue des bases pour aller plus loin.

IL reste effectivement beaucoup à faire.

L'école ouverte de La Paillade-Nord est menacée d'un arrêt momentané, le 5^e lycée est à gagner, des restaurants manquent, l'échec scolaire demeure important. C'est-à-dire qu'un champ est ouvert à votre intervention et à votre action. Les élus municipaux ont pour premier souci de vous entendre et d'agir avec vous.

J. BONNET
Adjoint au Maire

Un bus pour le G.I.H.P.



C'est devant le local du G.I.H.P. (Groupement des intellectuels handicapés physiques) à La Pompiègne, que le maire a remis le 11 décembre dernier un mini-bus du parc de la S.M.T.U. (Société Montpellieraine des Transports Urbains) à la présidente de cette association Mme Criscuelo. On reconnaît également sur cette photo MM Belorgeot adjoint au maire délégué aux affaires sociales, et Velay adjoint délégué aux transports. Souhaitons que ce don de la ville contribuera à la résolution des problèmes de transports que rencontrent quotidiennement les adhérents du G.I.H.P.

Les grandes opérations



Club 3^e Age des Abattoirs

A quoi sert votre argent ?

(Suite n° 1)

Dans notre précédent numéro nous avons publié une première liste de réalisations municipales effectuées depuis le début de l'année 1980. Nous poursuivons ce tour d'horizon ce mois-ci avec les travaux du service architecture de la ville.

GYMNASE DES CEVENNES

OPERATION : Gymnase des Cévennes
SITUATION : Avenue Louis Ravas
CONTEXTE : Dans le quartier des Cévennes, en bordure de l'avenue Louis Ravas, sur un terrain de 6 440 m², la Ville décide la création d'un gymnase de type C, ainsi que l'aménagement d'un jardin public sur une superficie d'environ 3 500 m².
Le projet comprend la réalisation d'une aire de jeux couverte de 810 m², avec un accueil de 180 spectateurs en gradins, la création de sanitaires vestiaires joueurs et arbitre.

La superficie totale de plancher est de 1 255 m².
EVALUATION DE LA DEPENSE : 3 355 521 F
CHANTIER : Entreprise générale DESSE. Ordre de Service en date du 21 Juillet 1980
DELAI DE REALISATION : 7 mois

ABATTOIRS

CLUB DU TROISIEME AGE : Quartier des Abattoirs
OPERATION : Club du 3^e Age - Rue de la Cavalerie
CONTEXTE : Le bureau d'Aide Sociale a décidé la création d'un Club du 3^e Age d'une capacité d'accueil d'une soixantaine de personnes pour répondre aux besoins du quartier.

Sur le terrain des Abattoirs, le projet d'une superficie de 234 m² comporte un accueil, un salon, un espace de restauration et une salle de distribution, une cuisine et des locaux réservés à l'administration.
EVALUATION DES DEPENSES : 760 000 F T.T.C.
ETAT DE LA PROCEDURE ET CHANTIER : Ces travaux sont en cours d'achèvement, au stade des dernières finitions.

PAUL VALERY

CUISINE CENTRALE

CHANTIER : Ordre de Service TERRASSEMENTS GENERAUX, Entreprise FERMAUD, notifié le 1^{er} Septembre 1980. Ordre de Service GROS OUVRE, Entreprise SOBEA, notifié le 19 Septembre 1980.
DELAI DE REALISATION : 16 mois
ETAT D'AVANCEMENT DE CHANTIER : Terrassements généraux effectués. Compte tenu de l'avenant, fondations exécutées à compter du 15 Novembre 1980.

Suite page 14

92.58.20
MIDI TELEPHONIE
INSTALLATION VENTE ENTRETIEN
TELEPHONE ALARME SONORISATION
3 bis, rue Anterrieu
34 000 MONTPELLIER

peintures - vitrerie
papiers peints
revêtements de sols
revêtements muraux
Guy HERVE
12, rue de Vendargues
34960 CLAPIERS
Tél : 57-15-52 238

MES MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR
bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers
732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél : (67) 42-49-67

meubles
ATLAS
MENAGER - CUISINES - LUMINAIRES - TELE-HI FI
Le Spécialiste du Beau Meuble



Le Plus Grand Choix de Meubles de Style
Route de Sète tél. 48 16 40
FRONTIGNAN
OUVERT TOUS LES JOURS de 9h à 12h et de 14h à 20h FERME DIMANCHE ET LUNDI MATIN

BAURES EXPOSE
IDEAL STANDARD
SALON - SANITAIRE
ETS BAURES
21, avenue de Nîmes - 34009 Montpellier
Tél. : (67) 72.45.23

GARE LAITIERE marques CANDIA - CONCORDE - LACTEL
56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

Quincaillerie de bâtiment
OUTILLAGE MANUEL ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE MENAGER
A VOTRE DISPOSITION à la Site d'EXPLOITATION Eis VIEUX PIERRE
46, av. Pont Juvenal-Montpellier
Tél. : 92.89.87

S.A.E.G.
SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Serrant, Cit. ZAPATA
Tél. 92.02.83

VERGES pour tous vos achats
MONTPELLIER
Cœur de Ville
30 et 32 rue Saint Guilhem
Quincaillerie
Bricolage
Jardin
Peinture
Electricité
Bois détail
MONTPELLIER
Cellemeuve
64, route de Lodève
Ménage
Cadeaux
Petit électro-ménager
Droguerie
Liste de mariage
Décoration
Maison fondée en 1860... et toujours à votre service

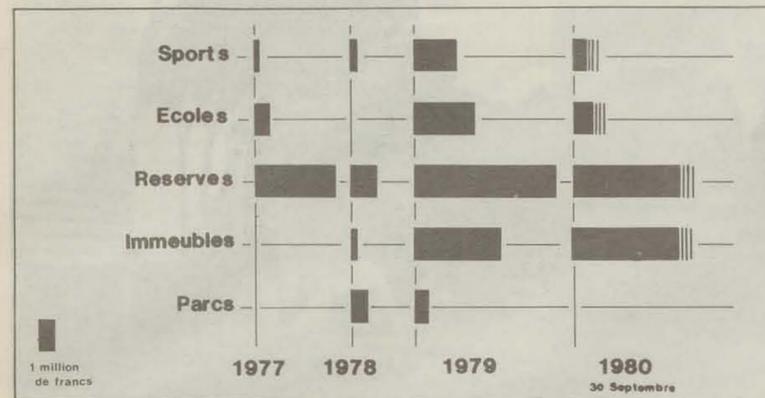
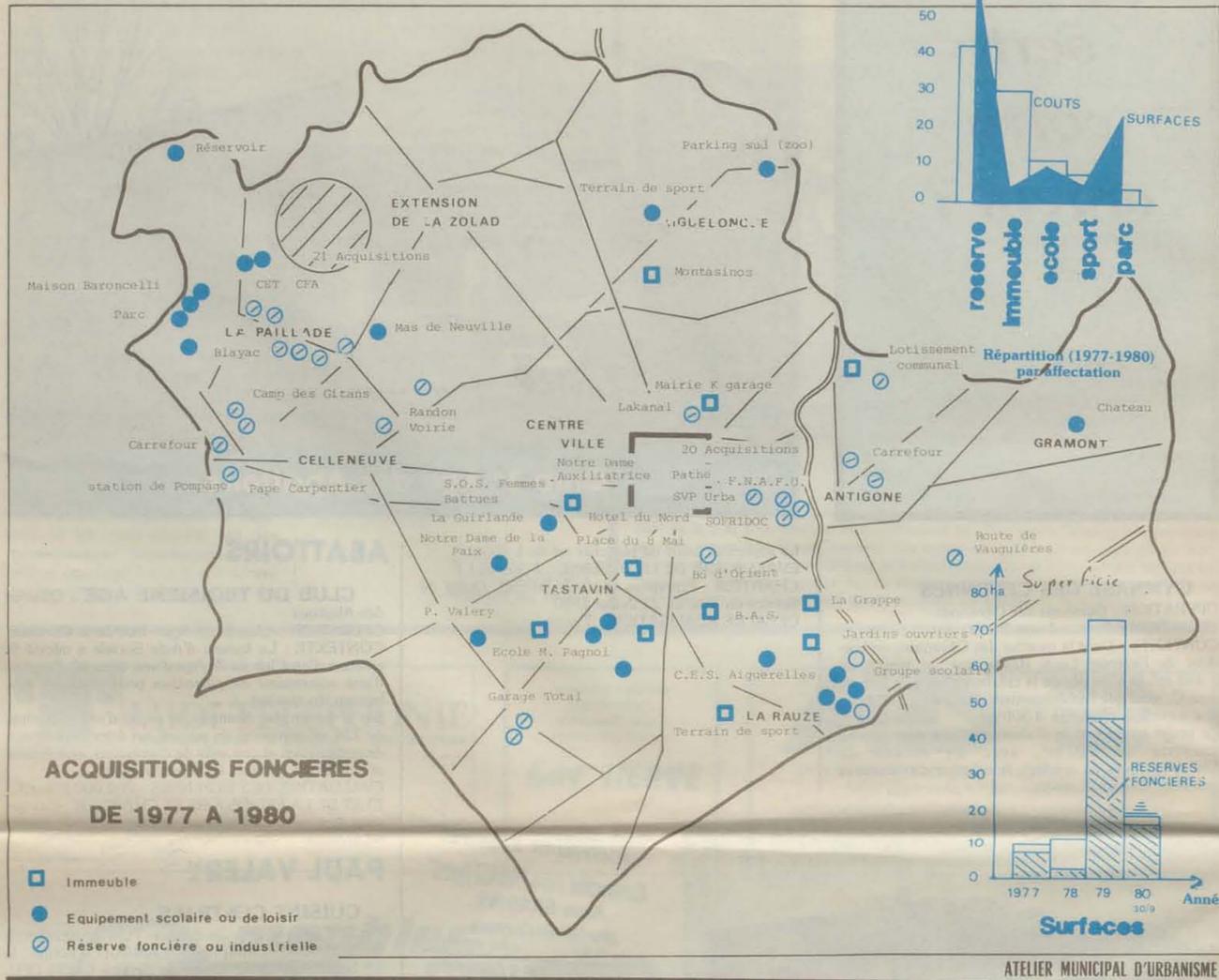
Gymnase des Cévennes

MONTPELLIER S'ÉQUIPE
Construction d'un GYMNASE type C Avec GRADINS
Quartier des Cévennes
MONTPELLIER S'ÉQUIPE
HAUT du TERRAIN
ESPACES Verts et JEUX d'Enfants
Quartier des Cévennes
VILLE DE MONTPELLIER
CONSTRUCTION du GYMNASE C

SOGEA - SOBEA
Entreprise de travaux publics et privés
Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères
Béton armé
Génie civil
Bâtiment
MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86
MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

La politique d'achats fonciers de

la ville (mars 1977 - janvier 1981)



COUT	SURFACE	NOMBRE D'OPERATIONS
3 529 000 F	58 171 m ²	8
5 095 988 F	95 848 m ²	11
1 780 000 F	231 567 m ²	6
12 454 500 F	31 113 m ²	29
17 293 577 F	590 245 m ²	54
40 153 065 F	1 006 944 m ²	108

Un achat tous les 15 jours

40 millions de francs actuels ont été dégagés des quatre budgets de la Ville pour réaliser une politique foncière dynamique. Ce sont 108 acquisitions, représentant plus de 100 ha, qui ont été décidées par le Conseil Municipal.

Trois objectifs principaux ont été atteints en grande partie :

- renforcer les propriétés de la Ville pour accueillir des activités et de l'emploi ; l'extension de la Zone Laboratoires et d'Activités Diverses (ZOLAD) est désormais possible ;
- acquérir, dans la vieille Ville, des immeubles pour reloger provisoirement les habitants qui bénéficient de l'opération de réhabilitation des logements anciens (opération programmée d'amélioration de l'habitat Candolle-Sainte Ursule) ;
- réaliser prioritairement les équipements sociaux culturels des quartiers qui en étaient dépourvus. En 4 années, neuf équipements majeurs pour les quartiers ont été localisés, préparant ainsi la naissance de véritables centres de quartiers animés :

- à La Paillade : la Maison pour Tous le Parc et son Esplanade le Marché de plein air
- à la Guirlande : la Maison pour Tous son Jardin à la Française

4 milliards de centimes pour rattraper 20 ans de déficit

« Au lendemain des élections municipales de 1977, nous nous sommes trouvés devant la dure réalité d'un budget foncier de 3 millions de francs pour réaliser des élargissements de 3 millions de francs pour réaliser des élargissements ponctuels de rues, alors que l'ensemble des quartiers ne disposait pratiquement d'aucun terrain de sport, espace vert, Maison pour Tous, ou Centre social. Nous nous sommes engagés à réaliser, pendant la durée de notre mandat, l'ensemble de ces équipements, qui constituent pour nous la base indispensable d'un urbanisme de qualité et de l'animation de la

Ville. Pour ce faire, nous avons dégagé des moyens pour développer une politique foncière dynamique. Le Service Foncier, nouvellement créé (Octobre 1978) a géré, à ce jour, une somme de 4 milliards de centimes. Durant cette période, sa tâche essentielle, lui a permis de rattraper un déficit de 20 ans grâce à un programme d'acquisitions ayant pour priorité les équipements sociaux, scolaires et sportifs. Parallèlement, il a dû assumer la gestion des 23 ha d'espaces verts, de 6 ha de terrains sportifs... Une nouvelle étape vient d'être franchie : en 1980, la Ville a créé sur son territoire,

R. DUGRAND
Adjoint au maire

Société Nouvelle des Ets J. NOUEN

**ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT**

LIGNES H.T., M.T., et B.T.

POSTES DE TRANSFORMATION

**1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER**

**Tél. (67)92.47.82
et 58.52.79**

INSTALLATIONS SANITAIRES
Plomberie - Zinguerie
Chauffage central
Electro-Ménager

Bedos et Fils

27, rue de Verdun Montpellier
Tél. : 58.43.67
INSTALLATIONS
Service après vente

**COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE
CGH & SERVICES
POMPES**

Vente-Réparation Location de Pompes
Installation de Pompes Immergées

FLYGT-SERVICE

Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 92 45 93
Agence :
354, Chemin du Mas de Chevlon, 30000 Nîmes Tél. 84 07 10

clémançon

COMPAGNIE GENERALE
DE TRAVAUX DE CLAIRAGE
ET DE FORCE

agence du sud-est
route de Nîmes
Z.I. de Montpellier
34920 LE CRES
tél. (67) 70-28-21
téléx : 480423

Constans

FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITES ET
RESTAURANTS

Produits alimentaires
Produits d'entretien
BUREAUX & ENTREPOTS
ZONE INDUSTRIELLE
DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL. : (67) 42.96.75

Réalisation **DEROMEDI**

SONEGERIM vous propose

MONTPELLIER NORD
le clos des elbes
Av. du Père Soulas
Petite résidence tranquille
au coeur des nouvelles
facultés
Chauffage individuel
Tél. 63.06.74

MONTPELLIER CENTRE
LA GUIRLANDE
Rue de Font-Carade, près
du jardin des poètes
donnant sur un parc
centenaire
Une résidence de qualité
dans la verdure d'un
site classé
Tél. 58.93.70

MONTPELLIER OUEST
les collines d'estanove
Route de Laverune
Une mini-ville à deux pas
du centre ville
Centre commercial
Poste, Piscine, Tennis
Tél. 42.74.55

A LA GRANDE MOTTE
LES TERRASSES DE LA MER
Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

CHAUFFAGE INDIVIDUEL, ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :
NOM ADRESSE

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutadou, route de Laverune - 34000 Montpellier - Tél. (67) 42.91.60

PLAC-SUD

34690 FABREGUES
Tél. : 85.14.06
B.P. N° 5
**MARQUAGE ET
SIGNALISATION
PANNEAUX RELIEF
THERMOFORMES**

Jean BOUZAT

Entreprise de bâtiment

**Maçonnerie
Béton Armé**

699, rue de Font-Couverte
34100 MONTPELLIER
tél. : (67) 42.62.40

GRAU DU ROI

la plage
sans route à traverser
2 pièces - loggia
cuisine équipée
parking

existe aussi en 3 pièces
réservez avec 9450 F
Prix fermes et définitifs
Gestion et location assurée
renseignements et ventes sur place
tous les jours, même le dimanche
les Sables d'Or - Le Grau du Roi - tél. (66) 51.89.61

JACQUES RIBOUREL
Méditerranée

veuillez m'envoyer votre documentation - SABLES D'OR
Jacques RIBOUREL, Résidence les La Grande Motte 34280
Nom Prix Qui 1/11/80 Adresse

Tél. Tél. bur.

Invitation à l'ambiance

Diner près d'un piano blanc, dans un cadre confortable aux couleurs chatoyantes
Restaurant Les Baladins.

Diner aux accords d'un piano blanc, de mets raffinés servis avec élégance et discrétion
Restaurant Les Baladins.

Réussir son dîner, réussir sa soirée.
Restaurant Les Baladins.

Restaurant Les Baladins

HOTEL SOFITEL - LE TRIANGLE - MONTPELLIER
Téléphone : (67) 54.04.04

SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél. 92 25 57

**MAMMOUTH
BITUME ARME**
Références locales :
Municipalités - Education Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Framel-Novotel)
Bâtiment IBM

Procédés multicouches par
- Feutre bitume
- Bitume armé
- Sopralène
Avec isolation thermique
3 usines
17 agences
A votre service

Gilbert Malval

Marchand de biens
Transactions immobilières
sur immeubles
et fonds de commerce

Immobilier

14, bd du Jeu de Paume Montpellier
tél. 58.94.09 (Lignes groupées)

A quoi sert votre argent ?

PAILLADE

GROUPE SCOLAIRE LA PAILLADE NORD

OPERATION : Groupe Scolaire La Paillade Nord
SITUATION : Ilot 1321, quartier de la Paillade
CONTEXTE : La Ville décide la création d'une école ouverte (primaire et maternelle) sur le quartier de la Paillade, qui comprendra autour d'axes piétonniers une place, les logements et les commerces, un centre social, un gymnase et les espaces verts.
EVALUATION DES DEPENSES : Première tranche - Pour l'école seule : 1 877 000 F T.T.C.
ORDRE DE SERVICE DU 19 AOUT 1980 :
DELAI DE REALISATION : 6 mois
ETAT D'AVANCEMENT DE CHANTIER : Soubassement réalisé, début de montage des murs d'enveloppe

JEU DE MAIL

GROUPE SCOLAIRE JEU DE MAIL

OPERATION : Reconstruction du Groupe Scolaire Jeu de Mail
SITUATION : Rue de la Jalade
CONTEXTE : L'état de vétusté des bâtiments existant nécessite la reconstruction de 24 classes soit 17 classes primaires, 7 classes maternelles.
PROJET : Reconstruction en trois tranches :
— première tranche mixte 2/8 classes ;
— deuxième tranche mixte 1/9 classes ;
— troisième tranche maternelles 7 classes.
Le projet général s'inscrit dans la réalisation de bâtiments sur deux niveaux (école primaire) comprenant la création de classes avec ateliers et mezzanine, sanitaires individuels par classe et abri couvert particulier. Un effort concernant l'accessibilité des bâtiments aux handicapés a été fait.
EVALUATION DES DEPENSES : première tranche 3 390 000 F T.T.C. - Valeur décembre 1979.
DELAI DE REALISATION : 6 mois
ORDRE DE SERVICE : 7 AOUT 1980

LES GRANDES OPERATIONS



Halte garderie aiguelongue

AIGUELONGUE

HALTE GARDERIE : Quartier de l'Aiguelongue

OPERATION : Halte Garderie
SITUATION : Rue des Tourterelles
CONTEXTE : En bordure du château classé de Bellevue, en terrain boisé, la Ville a décidé la construction d'une Halte Garderie d'une capacité de 20 places.
PROJET : Sur un niveau représentant une superficie de 180 m², le projet comprend la création d'un accueil, de locaux sanitaires enfants, d'une salle de jeux, d'un dortoir et d'équipements sanitaires pour le personnel.
EVALUATION DE LA DEPENSE : 628 000 F T.T.C. - valeur février 1980
ORDRE DE SERVICE DU 3 JUIN 1980 :
DELAI DE REALISATION : 8 Mois

POUPONNIERE BELLEVUE (quartier de l'Aiguelongue)

OPERATION : Pouponnière Bellevue
CONTEXTE : En bordure du château classé de Belle-

vue, à usage de foyer de l'enfance, il est décidé la création d'une Pouponnière d'une capacité de 40 places.
PROJET : Le projet comprend l'accueil de deux sections :
— « non marchants » enfants de naissance à 14 mois ;
— « marchants » enfants de 14 mois à 3 ans ;
en dortoirs et salle de jeux avec coin repas ; l'aménagement d'un cabinet médical avec infirmerie ; de services généraux et de locaux réservés au personnel.
La surface de plancher dans œuvres est de 467 m².
EVALUATION DES DEPENSES : 1 224 000 F
ETAT DE LA PROCEDURE : Permis de construire obtenu le 20 JUIN 1980. Dossiers d'Appels d'Offres montés, prêts à être lancés.
DELAI DE REALISATION : 10 mois.

GRAMMONT

CENTRE HORTICOLE

SITUATION : Domaine de Grammont
CONTEXTE : Les déplacements envisagés des installations, rue de Centrairgues, de la pouponnière municipale, conduisent à recréer un centre horticole au domaine de Grammont.
PROJET : Le programme, à plusieurs tranches, comporte la réalisation des bâtiments suivants : Bâtiment administratif, local à usage de garages, un hangar, un logement de fonction, différents petits locaux propres au stockage de produits dangereux.
EVALUATION DE LA DEPENSE : Le coût des travaux pour la 1^{re} tranche (bâtiment administratif) s'élève à : 900 000 F T.T.C. Valeur mai 1980
ETAT DE LA PROCEDURE : Dossiers d'Appel d'Offres montés et prêts à être lancés.

VESTIAIRES SANITAIRES DE GRAMMONT :

ETAT DE LA PROCEDURE : Lancement de l'Appel d'Offres, avis de publicité du 29 Septembre 1980. Ouverture des plis le 7 Novembre 1980.
DELAI DE REALISATION : 12 mois.

CEVENNES - PERGOLA - PETIT-BARD

CRECHE ET P.M.I. DES CEVENNES-PETIT BARD-PERGOLA

OPERATION : P.M.I. des Cévennes
SITUATION : Sur un terrain de 7 310 m², la Ville décide la création d'une crèche P.M.I., d'une capacité de 40 enfants et d'un terrain de sport répondant aux besoins du quartier.
PROJET : d'une superficie de plancher de 675 m², dans œuvres le projet comporte :
— un logement de fonction ;
— les équipements nécessaires aux sections des grands, moyens et petits pour la Crèche ;
— un local de consultation nourrissons et un bureau d'assistance sociale pour la P.M.I.
EVALUATION DES DEPENSES : L'estimation du projet est de : 2 400 000 T.T.C. - Valeur avril 1980
ETAT DE LA PROCEDURE : Permis de construire obtenu le 15 Juillet 1980 - Dossiers d'Appel d'Offres montés prêts à être lancés - Subvention demandée.

Le centre chorégraphique régional installé dans notre ville

La Ville donne carte blanche à la Compagnie Dominique BAGOUET. Après la Signature en Octobre 1980 d'une convention de trois ans créant le Centre Chorégraphique Régional de Montpellier, Dominique BAGOUET et sa compagnie ont présenté le samedi 6 Décembre à la presse nationale et au public montpelliérain un magnifique spectacle de danse. Sur la scène du théâtre municipal dont Dominique BAGOUET se plaît à rappeler qu'elle est une des plus belles parmi les salles à l'italienne de France ce sont trois ballets assez différents que le public a pu découvrir. A travers « Grand Corridor » chorégraphie D. BAGOUET sur une musique de Mozart, Couperon, Levaillant et Rigaud, « Scène Rouge » (Chorégraphie D. BAGOUET sur une musique de Antoine DUHAMEL, et « Voyage organisé » (D. BAGOUET, musique Maurice JAUBERT) c'est un échantillon assez complet du travail rigoureux de la Compagnie que le public a pu admirer.

C'est le Maire de la Ville, Georges FRECHE qui en compagnie de Mmes FENOY et PERIDIER, de M. OBERTI et de M. le Professeur LEVY, représentait le Conseil Municipal lors de cette présentation du Nouveau Centre Chorégraphique Régional. La ville qui finance la compagnie à 50 % a en effet consacré 65 millions de centimes pour doter avec une aide de l'Etat et du Conseil Régional la compagnie d'une salle de répétition à l'intérieur même du théâtre.

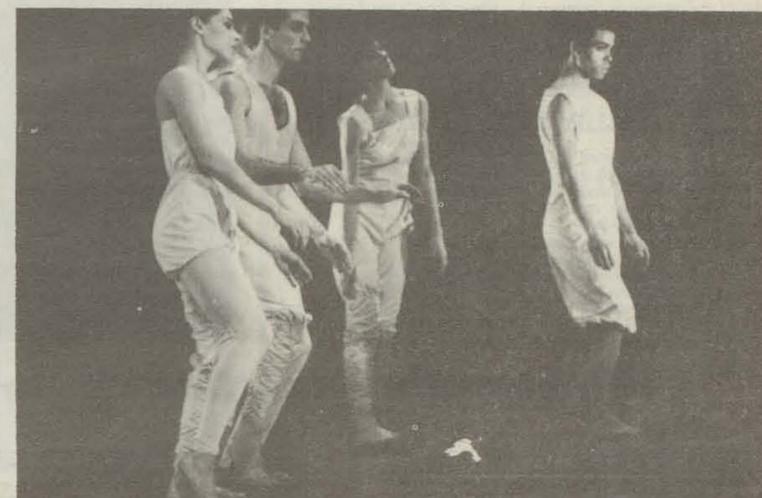
Ce qui ne veut pas dire que des troupes locales ne seront pas aidées. Bien entendu la vocation du Centre chorégraphique Régional ne se limitera pas aux seules créations de spectacles. Bien qu'il soit précisé dans la convention qu'il en sera créé deux par an. Ses créations s'accompagneront d'une action en milieu scolaire et socio-culturel. Une trentaine de spectacles ou d'animations pour le jeune public sont prévues dans l'année y compris sur les autres départements de la région Languedoc-Roussillon. C'est d'ailleurs sur ce type d'action que M. le Professeur LEVY, Conseiller municipal, a insisté en rappelant que la vocation des organismes culturels créés dans la région était non seulement de produire des œuvres de prestige, mais aussi de travailler à la décentralisation de cette même culture par l'animation et par les spectacles présentés dans tous les lieux scéniques possibles de la région. « La sensibilisation et la formation des jeunes est une tâche particulièrement importante a-t-il précisé ».

Nul doute que la compagnie BAGOUET saura, ne serait-ce que par la présentation de spectacles de la qualité de celui du samedi 6 Décembre éveiller bien des curiosités et des vocations sur la région.

« Ce vaisseau magnifique qu'est le théâtre de Montpellier, ce lieu de création exceptionnel crée tous les moyens d'un véritable travail professionnel ». Ce samedi-là, Dominique BAGOUET était un chorégraphe heureux, confiant en l'avenir de la danse sur la région.



Inauguration du centre chorégraphique au théâtre, Dominique Bagouet est à gauche.



Le 1^{er} spectacle proposé par le nouveau centre chorégraphique régional.

Une convention de 3 ans

Voici le texte de la convention entre :

Le Ministère de la Culture et de la Consommation représenté par le Directeur de la Musique prenant domicile, 3, rue de Valois, Paris. La Ville de MONTPELLIER représentée par M. Georges FRECHE, Maire, agissant en cette qualité et en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 22 janvier 1980.

et la Compagnie de Danse Dominique BAGOUET, représentée par son Directeur Artistique, Dominique BAGOUET, 2, rue de Paradis 75010 PARIS et ci-après dénommée la Compagnie.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}

La Compagnie représentée, en application de leurs accords réciproques par R.B. Productions, 2, rue de Paradis 75010 PARIS, est chargée d'assumer une triple mission d'animation chorégraphique sur le plan local, national et international :

a) MONTPELLIER, elle apporte plus particulièrement son concours aux initiatives locales et régionales d'éveil, d'initiation, de formation et d'expression dans le domaine chorégraphique et met en œuvre toutes les formes de

participation de la danse à l'animation de la cité ;
b) Elle présente chaque année son répertoire dans plusieurs villes de France, et, si possible, à Paris ;
c) Elle donne à l'étranger, à l'occasion de tournées, un exemple de l'activité chorégraphique française.

Dans toutes ses actions, la Compagnie est tenue de faire toujours état de son rattachement à la ville de MONTPELLIER.

Pour ses réalisations, la Compagnie dispose d'un effectif maximum de 12 artistes de la danse et du personnel technique nécessaire.

Cette action devra déboucher, au plus tard le 31 décembre 1981, sur la constitution du « Centre Chorégraphique Régional BAGOUET de MONTPELLIER ».

ARTICLE 2

La Compagnie adresse chaque année au Ministère de la Culture et de la Communication (Direction de la Musique) et à la ville de MONTPELLIER :

1°) avant le 30 avril

— un compte d'exploitation de l'année civile précédente ainsi qu'un bilan arrêté au 31 décembre. Ces documents sont accompagnés :

- d'un état du personnel distinguant le personnel permanent et le personnel occasionnel ; il mentionne, au regard de chaque emploi, le montant de la rémunération,
- d'un état des matériels en distinguant les matériels affectés par l'Etat de ceux acquis par la Compagnie. Il y est joint un tableau des amortissements.

2°) avant le 1^{er} septembre

a) un compte-rendu détaillé de la saison précédente faisant apparaître notamment :

- le nombre de représentations de chacun des spectacles produits et le nombre des spectateurs réunis à cette occasion, à MONTPELLIER dans la région et hors de la région, en France et à l'étranger ;
- le compte financier de la saison ;
- b) le programme de la saison suivante et les prévisions de dépenses correspondantes.

3°) avant le 1^{er} novembre

Le projet du budget pour l'année civile suivante.

ARTICLE 3

Au 1^{er} octobre de chaque année, le Ministère de la Culture et de la

(Suite page 16)



Groupe scolaire Jeu de Mail



Les MENUISERIES du MIDI

Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

Menuiserie
— Cintree
— Chauffage intégré
— Industrielle
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27-84-57

GTM

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2
Tél. : (91) 76.36.60
TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :

Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement
Aménagements hydrau-électriques - Centrales thermiques et nucléaires
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

Communication et le Maire de MONTPELLIER indiquent au Président et au Directeur Administratif et Financier de l'association, le montant de la subvention qu'ils envisagent d'affecter à l'association l'année suivante, sous réserve du vote du budget par le Parlement et par le Conseil Municipal.

ARTICLE 9

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, pour une même durée si dans le délai de trois mois précédant son expiration, les parties contractantes n'ont pas manifesté leur volonté expresse de renoncer à cette convention pour l'avenir. Elle pourra être résiliée à tout moment par l'une des parties avec

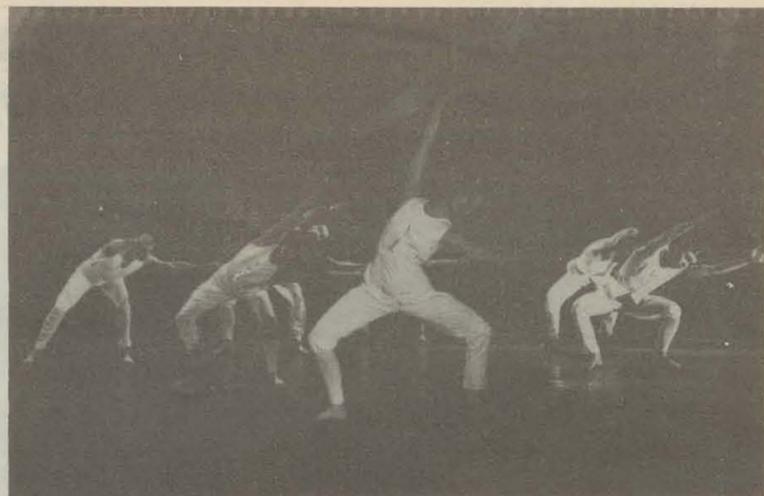
un préavis de six mois. En cas d'infraction ou d'inexécution répétées des clauses de la convention et dans le cas de dissolution ou disparition de la Compagnie, la convention sera résiliée de plein droit après une simple mise en demeure de l'Administration et aura lieu sans indemnité pour la Compagnie.

La présente convention peut faire chaque année l'objet d'un avenant qui précise notamment le montant des subventions versées respectivement par l'Etat et la ville de MONTPELLIER.

ARTICLE 10

La présente convention prend effet à partir du 1^{er} janvier 1980.

Fait à MONTPELLIER, le 23 septembre 1980



Création d'un festival international de danse

C'est au cours de cette présentation du Centre Chorégraphique Régional que la Maire a annoncé que Montpellier accueillerait probablement cet été - les dates exactes seront connues prochainement - le premier Festival International de Montpellier-Danse. Il sera consacré à la danse contemporaine bien sûr mais aussi aux ballets classiques. Il recevra des troupes extérieures à la région y compris étrangères et comportera une opération connaissance ou découverte de la danse dans la rue à laquelle seront bien entendu

associées toutes les troupes de danse de Montpellier. «Ce festival comportera en effet une large part destinée au grand public» a expliqué Dominique BAGOUET qui fera parti du bureau du festival qui sera sous la présidence d'honneur de Rosella Hightower danseuse de renommée mondiale et professeur de Dominique BAGOUET et de certains danseurs de la Compagnie. La présidence en sera assurée par M. FRECHE, la vice-présidence par MM. OBERTI et LEVY.

«La compagnie BAGOUET sera bien sûr en osmose avec le festival, mais son propre travail ne sera qu'une partie de ce que nous voulons présenter» a précisé le Maire. Nous ne concurrencerons ni le festival d'Aix, ni celui d'Avignon, nous allons œuvrer dans un autre créneau. Il ne faut pas oublier qu'à Montpellier nous sommes partis dans ce domaine du désert. En trois ans le budget de la culture a été multiplié par 7 ou 8. Nous avons dépensé cet argent pour que Montpellier existe réellement sur le plan culturel».

THEATRE MUNICIPAL PROGRAMME DU MOIS DE JANVIER

VENDREDI 9 JANVIER (20 heures 30) - DIMANCHE 11 JANVIER (14 heures 30) - THAIS - OPÉRA en trois actes et sept tableaux - Livret de Louis GALLET - D'après le roman d'Anatole France - Musique de Jules MASSENET - Mise en scène : Gabriel COURET - Chorégraphie Robert POUJOL avec Françoise GARNER - Alain FONDARY.

MERCREDI 14 JANVIER (21 heures) - LES TRETAEUX DU MIDI, le THEATRE ACTUEL et le THEATRE NATIONAL de l'ODEON présentent : L'ATELIER de Jean-Claude GRUMBERG - Mise en scène : Maurice BENICHOU, Jacques ROSNER - Décor et costumes : Max SCHOENDORFF - Prix de la meilleure création française 1979 (Syndicat de la Critique) - Grand prix de la littérature de la Ville de Paris 1979 : Jean-Claude GRUMBERG.

JEUDI 15 JANVIER (21 heures) - VENDREDI 16 JANVIER (21 heures) Salle Molière - LES FEMMES DU BOEUF de Jacques AUDIBERTI - CHAINES de Henri MICHAUX - Mise en scène Georges ROBERT DESHOUGUES par le Théâtre « LA RAMPE ».

SAMEDI 17 JANVIER (21 heures) JE VOIR MIOUSSOV de Valentin KATAEV - Adaptation de : Jacques FABRI - Décor et costumes : Yves FAUCHEUR avec Jean LEFEBVRE - Spectacle KARSENTY-HERBERT.

MERCREDI 21 (21 heures) - JEUDI 22 (21 heures) - VENDREDI 23 (21 heures) JANVIER - Salle Molière - UNE SAISON EN ENFER - Spectacle/Poésie d'après le texte intégral d'Arthur RIMBAUD - Mise en scène : Arsène RICHEUX - Décor : Anne-Marie SOULCIE - avec Michèle LEMOINE - Yann JUNCY. Arsène RICHEUX par le théâtre de la Parole.

JEUDI 22 JANVIER (21 heures) - COCERT SYMPHONIQUE - ORCHESTRE DE MONTPELLIER - Direction : Louis BERTHOLON - Soliste François DUCHABLE (piano) - BEETHOVEN : 2^e symphonie - Concerto pour piano N° 1 - ROUSSEL : Petite suite pour orchestre - Le Festin de l'Araignée.

VENDREDI 23 JANVIER (21 heures) - ORCHESTRE DE CHAMBRE DE VIENNE (AUTRICHE) - Direction et soliste : Philippe ENTREMONT HAYDN : Symphonie en Ré majeur, n° 42 - Concerto en Ré majeur pour piano et orchestre - TCHAIKOVSKY : Sérénade en ut majeur, opus 48.

MARDI 27 JANVIER (21 heures) NOUS IRONS TOUS A CAPELLA - Opéra policier - texte : Elisabeth Marie-Musique : Ismail SAFOUAN - Théâtre : Bernard BLOCH par le SCARFACE ENSEMBLE.

MERCREDI 28 JANVIER (18 heures) - Salle Molière - Renaud FONTANAROSA (Violoncelle) et Frédérique FONTANABOSA (piano) - FRANCOEUR - J.S. BACH - RACHMANINOFF - BRAHMS - FAURE.

VENDREDI 30 JANVIER (20 heures 30) LES LIAISONS DANGE-REUSES de Claude PREY

L'Orchestre de Montpellier à Saragosse

L'Orchestre de Montpellier prend une ampleur internationale avec ses premiers voyages à l'étranger. Du 15 au 18 octobre, il s'est en effet rendu à Saragosse en Espagne sur l'invitation que la municipalité espagnole a adressée à M. Frèche, Maire de Montpellier. M. Guillot, Directeur de l'Institut Français à Saragosse s'est chargé de l'organisation locale de deux concerts en collaboration étroite avec Mme Fenoy, conseillère municipale de notre ville. A l'issue d'un agréable voyage en car, les musiciens ont été très gentiment accueillis à Saragosse. Au premier concert donné dans la superbe église baroque de San Carlos, assistait un public trop important pour le nombre de places. Nombreuses furent les personnes qui assistèrent au concert assises par terre et même jusque derrière l'orchestre dans le chœur de l'église. Deux cents personnes restèrent dans la rue. Notre violon solo Armand Guilgion fut chaleureusement

applaudi dans un concerto de Mozart. Pour le second concert à l'université de Saragosse, un public tout aussi large a accueilli les musiciens dans un programme différent où Paul Apélan, clarinettiste solo a interprété magnifiquement le concerto de Mozart qui est une des plus belles pages du merveilleux compositeur Salzbourgeois. Les deux programmes établis et dirigés avec autorité et une subtile musicalité par Maître Bertholon, ont séduit le public essentiellement composé de jeunes espagnols enthousiastes devant cette manifestation musicale de haute qualité. De nouveaux projets se dessinent déjà. Ils nous permettent d'espérer pour l'orchestre de Montpellier une tournée espagnole plus importante dans un avenir relativement proche. Tous nos vœux à notre jeune et dynamique formation et tous nos remerciements à Maître Bertholon.

S. A. Ed. TAXY
Caoutchouc Manufacturé
Robiennerie-Caves et Eau
Vêtements-Protection-Bottes-Gants

206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. 75.25.85 - 75.49.66
Télex 480 348

55, avenue Louis Breguet
31000 TOULOUSE
Tél. 80.43.80
VENTE RESERVEE AUX PATENTES

bonna
Produits de voirie
Tuyaux d'assainissement
Pavés autobloquants
colorés

Pour tout équipement public,
villas et particuliers

Usine de Vendargues
34740 VENDARGUES
Tél. (67) 70.21.30
Télex 490821

ETANCHÉITE - ISOLATION
DALLAGE - VOIRIE

MIDI-ASPHALTE

S. A. au Capital de 100.000 F

Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES
RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41
34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00

LA CROIX DE BOUTONNET immédiatement remise en place



Ces dernières semaines, à la suite d'une fausse manœuvre, en fin de nuit, un camion a détruit le pedestal supportant la croix de Mission du Faubourg Boutonnet.

A la suite de cet accident M. GRANIER, Conseiller Municipal Délégué à la Voirie, a fait procéder à la réfection dans les meilleurs délais, en liaison avec l'Evêché.

Tribune libre Halte au bruit !

Depuis deux ans et demi le Comité de Quartier de la Chamberte (A.C.Q.C.) a entrepris une action contre le bruit. Au cours de la réunion de quartier avec la population qui s'est tenue le 13 Novembre 1980, Monsieur le Maire nous a chargés de contacter les associations et particuliers concernés afin de préparer collectivement une campagne publique de sensibilisation au bruit. Le présent texte doit être considéré comme :

- un rappel général des problèmes concernant le bruit
- un appel à toutes les compétences et les bonnes volontés afin d'organiser ensemble cette campagne et de veiller à ce qu'elle soit suivie d'effets de ramener le bruit à un niveau tolérable pour l'organisme humain.

que lorsqu'il est trop tard. Nous ne pouvons entrer dans les détails ici, mais des chercheurs sérieux ont établi que l'exposition au bruit provoque inévitablement des perturbations au niveau :

- du système auditif. Un Français sur deux souffre du bruit, un sur quatre est menacé de surdité
- de la fonction sanguine et de la tension
- de l'appareil digestif : même un faible bruit (50 DB) suffit pour que l'estomac se ferme
- de l'état psychique et mental (nervosité, asthénie). Au delà de 150 DB, les ondes sonores provoquent des lésions pouvant entraîner la mort.

talons, chiens aboyeurs, pétards, mobylettes trafiquées etc. En tant que tels, chacun d'entre nous peut et doit s'efforcer de réduire l'intensité et la fréquence de ces bruits. Bien sûr il faudrait que tous les logements soient correctement insonorisés. Mais même cela ne résoudrait pas complètement le problème car il devrait être possible de vivre la fenêtre ouverte ou dans le jardin, surtout à la belle saison.

CE QUI DEPEND DES POUVOIRS PUBLICS.

Mais l'essentiel du problème provient de la circulation routière. Sans minimiser la responsabilité de chaque conducteur, nous estimons que la lutte contre cette catégorie de bruits revient d'abord aux pouvoirs publics. C'est pourquoi dans un premier temps, nous proposons :

- la déviation hors ville de la circulation de transit. (Construction le long des voies urbaines de murs et dispositifs anti-bruit, préconisés par des organismes officiels tels que le C.E.T.U.R., et réalisés dans d'autres villes.
- l'interdiction de construire des habitations nouvelles à moins de 100-150 mètres des grands axes de circulation (et plantation de rideaux d'arbres édification de buttes de terre etc.).
- des réglementations et des contrôles renforcés concernant les sources de bruit.

Si nous sommes parvenus à vous faire sentir que le problème vous concerne personnellement dans votre vie et votre santé, veuillez nous contacter pour la suite de l'action à :

COMMISSION ANTI-BRUIT - 1, Rue du Père Rome - 34100 MONTPELLIER.

La Municipalité de Montpellier se préoccupe activement des nuisances-bruits et prépare une exposition de sensibilisation et d'information pour 1981.

LE BRUIT, VOTRE ENNEMI SOURNOIS
Comme dans le cas du cancer, on ne s'aperçoit de son action

CE QUI DEPEND DES PARTICULIERS :
Nous sommes tous producteurs de bruits par l'intermédiaire de télé, ampli, radio,

TRANSPORTS LA PAILLADE LA COMEDIE DIRECT ?

La Paillade est à l'heure actuelle desservie par deux lignes à haute fréquence. La ligne 1 où le car passe chaque 6 mn et la ligne 2 chaque 10 mn. L'action des élus depuis Janvier 1977 a permis l'amélioration quantitative et qualitative de la desserte de ce quartier où vivent plus de 30.000 habitants. Ce sont aussi de nouveaux horaires :

- un car part à 5 h chaque matin.
- des retours sont assurés le vendredi et samedi soir jusqu'à minuit.

C'est enfin la correspondance qui permet au voyageur de changer de bus pendant une heure.

En 1981, de nombreux autobus et aménagements seront réalisés pour améliorer le

confort du voyageur. Cet effort, nous allons l'améliorer malgré le pouvoir qui voudrait bien qu'en 1981 la municipalité ne fasse plus de tarifs sociaux pour le 3^e âge et les chômeurs. De nouveaux cars articulés vont être achetés mais aussi mis à l'étude une ligne directe La Paillade-Comédie qui passerait par la voie rapide et assurerait ainsi un transport direct et ultra rapide aux habitants de La Paillade. Les transports sont un moyen de lutter contre l'isolement d'un quartier, nous continuerons à en faire un moyen essentiel de notre politique sociale.

Yvon Velay
Adjoint au maire
Responsable des Transports Urbains.

Bank Populaire du Midi

vous propose ...

DES PRETS FAMILIAUX

adaptés à tous vos besoins.

6 agences dans votre ville sont à votre disposition pour vous renseigner

ETABLISSEMENT HORTICOLE ET PEPINIERE DU MAS D'ANDABRE
Téléphone : (67) 92.03.08

POUSSE-CLANET
Service de Parcs et Jardins
Rue de Saint-Hilaire
34 - Montpellier
(Rond-Point du Moulin)

PLANTES VERTES, FLEURIES PLANTES VIVACES OIGNONS, BULBES A FLEURS PLANTES A MASSIFS ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT ARBRES FRUITIERS CONIFERES ROSIERS

SERVICE DE PARCS ET JARDINS

DEVENEZ PROPRIETAIRE
d'une villa ou d'un appartement
A MONTPELLIER
et sa région

POUR VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE OU SECONDAIRE

le goût de bien construire

SADEC
27, rue Lefeuilleade
34000 Montpellier
Tél. (67) 58.64.70

C.i.l.d.h.

Votre employeur à la solution pour vous loger :

Le Comité Interprofessionnel du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.

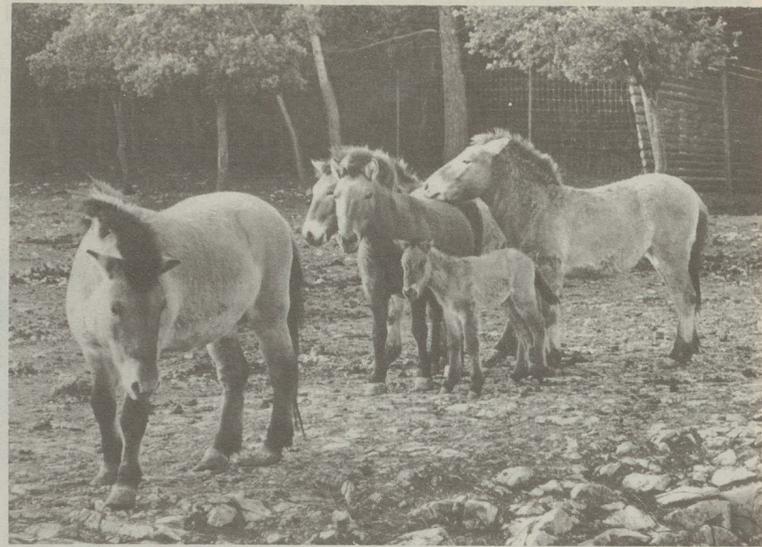
Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES ONT ETÉ CRES POUR VOUS N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. : 2180
34 027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00



Du nouveau au parc

Le Parc Zoologique Henri de Lunaret s'équipe. A plusieurs reprises nous avons eu l'occasion de porter à la connaissance du public les équipements mis en place. L'année 1980 a été l'occasion de poursuivre cet effort dans différents domaines.

Dans le cadre de la mise en conformité du Parc Zoologique, suivant les instructions données par les décrets du 25 novembre 1976 relatifs aux Etablissements détenant des animaux et recevant du public, il a été réalisé.

A) SANITAIRES PUBLICS : Construction et aménagement d'un bâtiment à usage de sanitaires (WC hommes et femmes, WC handicapés, lavabos) à l'entrée du Parc Lunaret. Coût de l'ensemble branchement compris : 140 000 F

B) CLOTURE LE LONG DU LEZ : Aménagement d'une clôture de deux mètres de haut sur une longueur de 1 100 m. Cette clôture se situe en crête au bord du Lez depuis le domaine de La Valette jusqu'à la plaine bordant le Lez puis elle remonte vers la clôture de la porte Sud-Est. Coût de l'opération 450 000 F.
Une clôture de 2 m de haut côté Lez.

C) BARRIERE DE PROTECTION : Réalisation des barrières de protection devant les Cages des Magots-Gibbons - Panthères-Pumas-Loups. Coût : 43 000 F

D) POSTES TELEPHONIQUES DE SECURITE : Deux lignes supplémentaires sont prévues, l'une desservant les bâtiments de la Ferme, l'autre les abords du Lez Côté Est, reliées sur le standard du zoo - Coût : 14 895 F.

Il est à signaler que pour l'ensemble de ces équipements et demandés par les pouvoirs publics, et relatifs à la sécurité, une subvention d'état a été sollicitée. Cette demande a été rejetée, seul l'Etablissement Public Régional a voté une aide à cette opération. Nouvel exemple du transfert de charge que les Montpelliérains devaient connaître. Il faut savoir que la non conformité des équipements risquait d'entraîner la fermeture du Parc Zoologique.

FERME PEDAGOGIQUE : Les travaux d'aménagement se poursuivent, ils devront aboutir au début de l'année 1980 coût 235 000 F. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette affaire dans un prochain numéro.



zoologique Henri De Lunaret

AMENAGEMENTS DIVERS : réaménagements de 1 000 m de chemin et des abords de la Tour coût : 60 200 F.
— Réaménagement des enclos chameaux/onagres - Coût : 26 630 F.
— Mise en état de la plaine bordant le Lez - Coût : 16 460 F.

EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES : Nous avons continué d'affirmer le rôle pédagogique du Parc Zoologique, par la réalisation de plaquettes en sérigraphie, présentées sur supports métalliques devant tous les enclos et les grandes Cages. Montage suivant la formule retenue par la plupart des zoos internationaux.

Coût : 15 800 F. Les textes ont été très obligeamment rédigés par Monsieur le Professeur LEGENDRE de l'USTL qu'il soit remercié ici de sa contribution. Impression de 13 000 dépliants couleur avec plan, distribués à l'entrée du Parc et aux écoles - Coût : 6 000 F. Cet effort dans le domaine pédagogique sera poursuivi.

Monsieur Maury KORNE effectue, pour une durée de six mois, un stage au Zoo de Lunaret. Monsieur KORNE est Chef Animalier du Zoo d'ABIDJAN. Nous lui souhaitons un bon et fructueux séjour parmi nous.

Les oryx

LISTE DES ANIMAUX NES EN 1980 :
- ELAND : 5 - CHAMEAU : 1 - CERF D'EUROPE : 1 - ORYX : 2 - MAGOT : 1 - GRAND DUC : 1 - CERF AXIS : 3 - MOUFLON DE CORSE : 3 - IMPALA : 2 - CERF COCHON : 3 - MAGOTTE : 2 - POTTO : 1 - MOUFLON A MANCHETTE : 3 - ZEBRE DE GRANT : 1 - ZEBRE DE CHAPMAN : 1 - SANGLIER : 15 - ANTILOPE INDIENNE : 5 - SITATUNGA : 3 - GIE DES ANDES : 4 - DENCHOCYGNES : 11 - KANGOUROU DE BENNETT : 1 - COLVERT : 16 - RAYOUDIN : 5 - DAIM MOUCHETE : 2 - KANGOUROU DE PAMA : 1 - CACATOES ROSALBIN : 2 - ONAGRE : 1 - CHEVAL DE PREPWALSKI : 1

Ces naissances témoignent de l'excellente santé des animaux élevés au Zoo de Lunaret. Ajoutons à cela l'arrivée au Parc d'un couple de Gibbons qui ne tardera pas à devenir la coqueluche des Montpelliérains, jeunes et moins jeunes.

André VEZINHET
Conseiller Municipal,
Délégué au Parc Zoologique
de Lunaret.



IBM FRANCE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

• UNE USINE A MONTPELLIER avec :
- une population de 2500 personnes
- des bâtiments de 82.000 m²
- une mission de gros ordinateurs

• DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

C'EST AUSSI :

- 80% de la production à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.



Usine de la Pompignane Montpellier

Viandes
Abats
Volailles
Charcuterie

Sté Bœuf de France

3, Rue Substantion
34000 MONTPELLIER

SPÉCIALISTE SERVICE
COLLECTIVITÉS - HOTELLERIE
CONGÉLATEURS

Tél. : 72.05.86

Cartrans - Montpellier
Gare routière

12 Entreprises
à votre service

Abonnements mensuels
spéciaux pour les
SALARIES

Renseignements à la
GARE ROUTIERE
Tél. : 92.01.43 305



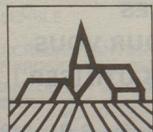
Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics
Siège social :
30, village de Maurin,
34970 Lattes
Tél. : (67) 58-00-30
ou 70-07-34

Au service
du monde agricole
et
du monde rural

- Exploitants Agricoles
- Salariés Agricoles
- Salariés du Commerce et de l'Industrie
- Artisans
- Commerçants
- Entrepreneurs
- Professions libérales
- Dirigeants d'organismes professionnels

Le Groupe
LES ASSURANCES
MUTUELLES AGRICOLES

SAMDA



Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques



**Louis
NAZON**

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication : Georges Frèche
Promotion : Mairie de Montpellier
Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.
Tél. : 285.72.57

JEAN



LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de

CHAUFFAGE AU GAZ
des installateurs qualifiés
et recommandés par
Gaz de France
Des spécialistes en
économies d'énergies

Aubagnac 66.05.75 23, rue Terral	S.P.A.C. 92.29.46 12 bis rue, Delmas
CLIMA SUD 92.20.02 45, av. de Palavas	TEMPESTI 60.76.99 41, Rue Valère
GUILLEMIN 63.07.82 3 bis, rue Plagne	TETON 79.61.05 14, bd Louis Blanc
LYRON J. 92.16.20 171, rue de Geode	VIDAL Maurice 58.07.70 .22 bis, rue Figarasse
MORO P. 41.20.33 2, rue Hatgrin Hasard	Confort MAZOUT 79.40.88 Castelnaud le Lez
PISCOTTA S. 42.77.85 Route de Laverune	SAIS B. 65.27.06 rue Micoucouliers Lattes
RICARD G. 92.26.62 22, rue Louis Figuier	DIMEUR 71.01.17 96, rue Remparts Lunel

Claude SERRE
ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEEDERS
Installateur agréé

16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél : 92-14-96

CARRIÈRES DE LA MADELEINE S.R.L.

CHANTIER R.N. 098
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

Tél. BUREAU 92.39.27
CHANTIER 48.07.23
ADRESSE POSTALE:
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

ESTUPA
CENTRE EXPERIMENTAL
DE RECHERCHES ET D'ETUDES
DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire
et in situ, Contrôles,
Recherches, Etudes théoriques
et expérimentales, Conseil
assistance technique.
Formation professionnelle
Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants
Structures

2312, Bd Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél : 42-59-55

Felmaud

TEL : 79.48.97

TRAVAUX PUBLICS
Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées,
adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

**SABLIERS DE GIGNAC
CARRIÈRES DE GARASTRE**
Installation mécanique moderne, chargement
automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

RECOURS INFORMATIONS

R.E.C.O.U.R.S. : 30, avenue Rapp - 75007 PARIS Tél : 705.05.13.

Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés spoliés

Le Mouvement du RECOURS vient de tenir à Paris, en présence de 300 participants, un dîner-débat sous la coprésidence de quatre éminentes personnalités. Rapatriés : Si Hamza Boubekeur, Recteur de la Mosquée de Paris, Gérard Israël. Le Professeur Goinard et Pierre Laffont ancien député d'Algérie qui ont, conjointement, lancé un appel au Sénat pour qu'il repousse, le 8 Décembre, le projet gouvernemental si aucune amélioration n'était apportée.

Par les voix de ses Présidents, le Professeur Goinard et Pierre Laffont et de ses porte-paroles, Jacques Roseau et Guy Forzy, le RECOURS s'est déclaré décidé à constituer une force politique si les problèmes moraux et matériels n'étaient pas réglés au Parlement et, ainsi, de peser sur les prochaines présidentielles.

M. Ahmed Kaberseli, Secrétaire Général du Comité de Coordination des Associations de Français Musulmans, a stigmatisé la ségrégation dont sont victimes les Français Musulmans.

Néanmoins, les dirigeants du RECOURS estiment que les Rapatriés préfèrent encore s'adresser au Président plutôt que d'avoir à se manifester à l'égard du Candidat Giscard d'Estaing dont les promesses auraient alors un crédit relatif.

Les dirigeants du RECOURS, Claude Laquière, Guy Forzy et Jacques Roseau, ont annoncé qu'une Caravane répondant à l'appellation « Justice et Unité des Rapatriés » sillonerait au printemps prochain le Sud de la France pour témoigner publiquement de la façon dont les Rapatriés auront été traités.

UN APPEL LARGEMENT REPRIS PAR LA PRESSE

Le Monde

Plusieurs associations créent un Etat-Major de crise

Près d'un millier de rapatriés d'Afrique du Nord ont participé, samedi après-midi 22 novembre, à Bordeaux, aux « assises nationales » organisées à l'initiative du mouvement du RECOURS (Rassemblement de coordination unitaire des rapatriés et des spoliés d'outre-mer). Les délégués des associations qui avaient répondu à l'appel de celui-ci - le RANFRAN (Rassemblement national des Français rapatriés), l'UCDAR (Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés), l'USDFRA (Union syndicale de défense des intérêts des Français rapatriés) et le C.N.C.R. (Conseil national de réflexion et de coordination des associations de musulmans français) - ont décidé de « suspendre toute collaboration avec les pouvoirs publics » pour protester « contre le refus du gouvernement

d'améliorer sérieusement la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978 ». Ils reprochent notamment à M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat, de s'être opposé aux amendements proposés par les députés lors de la discussion budgétaire sur les charges communes à l'Assemblée nationale (le Monde du 5 novembre). Les délégués, qui vont mettre en place « un état-major de crise », souhaitent l'appui des sénateurs à l'occasion du débat sur la situation des rapatriés qui doit avoir lieu le jeudi 27 novembre au palais du Luxembourg. Ils ont lancé un « ultime appel solennel à M. Giscard d'Estaing afin qu'il veille à ce que soit véritablement rempli le pacte national qu'il préconisait lors de son discours de Carpentras ; en juillet 1977 ».

Nice Matin

Les organisations de rapatriés constituent un « front unitaire » Rupture du dialogue avec les pouvoirs publics

Après le refus du gouvernement d'améliorer la loi de janvier 1978, et les déclarations du secrétaire d'Etat Jacques Dominati, l'ensemble des associations de rapatriés, (l'A.N.F.A.N.O.M.A., France-Afrique, U.C.B.A.R., U.S.D.I.F.R.A., G.N.P.I., M.A.F.A., R.A.N.F.R.A.N., l'Association des fils de rapatriés, l'Association des anciens détenus de l'Algérie française, le Comité de coordination des associations de Français musulmans, et le R.E.C.O.U.R.S.) ont décidé de constituer « un front commun tous sigles regroupés, et d'appeler les rapatriés de toute confession à se dresser pour obtenir leurs droits dans l'immédiat ». Ces organisations dénoncent les multiples manœuvres de division, et en particulier la scandaleuse ségrégation instaurée par le secrétariat d'Etat entre Français musulmans et pieds-noirs. Le front commun déclare refuser jusqu'à nouvel ordre « toute collaboration avec les pouvoirs publics, et suspend dès à présent toute participation à toute concertation ou commission de quelque nature que ce soit ». Enfin, les organisations de rapatriés « adjurent la haute assemblée du Sénat de faire aboutir leurs droits moraux et matériels et dans le cas contraire, demandent aux sénateurs de refuser en bloc l'actuel projet qui ne peut que maintenir une situation dramatique, et laisser les rapatriés hors du droit commun ».

Le Provençal Front unitaire des associations de rapatriés

Après le refus du gouvernement d'améliorer la loi du 2 janvier 78, et les déclarations du secrétaire d'Etat Jacques Dominati, l'ensemble des associations de rapatriés : l'Anfanoma, France-Afrique, UCDAR, l'ESDIFRA, le GNPI, la MAF, le RANFRAN, l'Association des Anciens détenus de l'Algérie française, l'Association des Fils de rapatriés, le comité de Coordination des associations des Français musulmans et le Recours ont décidé de constituer un front commun, tous sigles regroupés et d'appeler les rapatriés de toutes confessions à se grouper pour obtenir leurs droits dans l'immédiat. Ils dénoncent les multiples manœuvres de division, et en particulier la scandaleuse ségrégation instaurée par le secrétariat d'Etat entre Français musulmans et Pieds Noirs. Ils refusent jusqu'à nouvel ordre, toute collaboration avec les Pouvoirs publics, et suspendent, dès à présent, toute participation à toute concertation ou commission de quelque nature qu'elle soient. Enfin, ils ajoutent la haute assemblée du Sénat de faire aboutir leurs droits moraux et matériels, et dans le cas contraire, demandent aux sénateurs de refuser en bloc l'actuel projet, qui ne peut que maintenir des situations dramatiques et laisser les rapatriés hors du droit commun.

L'Aurore Le Figaro

Les rapatriés créent un Etat-Major de crise
Plusieurs associations de rapatriés ont décidé, au cours de leurs assises nationales, de créer un état-major de crise et de suspendre toute collaboration avec les pouvoirs publics.
Cette décision a été prise à la suite du « refus du gouvernement d'améliorer la loi du 2 janvier 1978, lors du récent débat à l'Assemblée nationale ». Elles ont, d'autre part, lancé un appel solennel et ultime au président de la République afin que soit véritablement rempli le pacte national préconisé dans le discours de Carpentras en juillet 1977.
Les associations ont enfin demandé aux sénateurs d'obtenir de Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, « qu'il accepte, lors du prochain débat au Sénat, les amendements relatifs aux vrais problèmes ». Dans le cas contraire, les rapatriés « adjurent les sénateurs de rejeter le projet gouvernemental ».

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 17 Décembre 1980

AFFAIRE N° 1 : Communication des Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.

AFFAIRE N° 2 : Dénomination « salle Gaston BAISSETTE » à une nouvelle salle de la Bibliothèque Municipale.

AFFAIRE N° 3 : Affaires culturelles : renouvellement de la convention passée entre la CAF et la Ville pour l'utilisation de la salle de spectacle au Centre Socio-Culturel de la Paillade.

AFFAIRE N° 4 : Promenade du Peyrou - Réalisation en 1981 des travaux de restauration les plus urgents.

AFFAIRE N° 5 : Ensemble scolaire de l'Avenue d'Assas. Remboursement à la Ville des frais de chauffage.

AFFAIRE N° 6 : Assainissement - Programme de travaux subventionnés pour 1981.

AFFAIRE N° 7 : Désignation de M. GENIEYS Raymond en qualité de représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte du Marché d'Intérêt National de Montpellier.

AFFAIRE N° 8 : Logements Cité Aigoual Nord - Avance sur consommation E.D.F.

AFFAIRE N° 9 : Echange entre la Ville et l'Office National des Forêts d'un terrain de 4.000 m² à la ZOLAD contre la Maison Forestière de Montmaur.

AFFAIRES N° 10-N° 20-N° 30-N° 42-N° 64-N° 65 :
Attribution de subventions :
— au M.R.A.P. (mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples)
— aux associations sportives
— à diverses écoles, dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire
— à la gerbe
— à la Commune de TULEAR (MADAGASCAR)
— au Centre de Documentation TIERS MONDE

AFFAIRE N° 11 : Personnel Communal - Modification de l'échelonnement indiciaire de Chefs Fossoyeurs et Fossoyeurs.

AFFAIRE N° 12 : Personnel Communal - Suppression de l'appellation locale de « Chef Machiniste Théâtre ».

AFFAIRE N° 13 : Personnel Communal - Suppression de l'appellation locale de « Responsable du Palais des Sports ».

AFFAIRE N° 14-45-46 : Personnel Communal - Participation de la Ville aux frais de formation continue.

AFFAIRE N° 15-16-49-50 : Personnel Communal - Modification du tableau des effectifs : création de postes - titularisation.

AFFAIRE N° 17 : Théâtre - Modification du statut de personnel artistique de l'orchestre municipal.

AFFAIRE N° 18 : Sapeurs Pompiers Volontaires : relèvement du taux des vacations.

AFFAIRE N° 21 : Sports : convention entre la Ville et l'Association d'Aide au Contrôle médico-sportif.

AFFAIRE N° 22 : Sports : tarifs d'entrée aux courts de tennis de la Paillade.

AFFAIRE N° 23 : Sports : exemption pour l'Association Sportive Saint-Martin du paiement de la taxe sur les spectacles lors du Match ARARAT EREYAN contre MONTPELLIER LA PAILLADE S.C.

AFFAIRES N° 24-N° 61 : Voirie, mise à l'alignement Rue de l'Aiguelongue

— Cession gratuite de terrain par Résidence CACHAREL

— Mise à l'alignement Rue Saint-Cléophas - Cession gratuite de terrain par M. THEDON.

AFFAIRE N° 25 : ZOLAD - Reprise par la Ville à l'ordre des médecins du lot 14.

AFFAIRES N° 26-N° 27-N° 28-N° 29 : ZOLAD

Vente à l'Association de Médecine du Travail de Montpellier 1

— Vente lot à la Société de Comptabilité et de Gestion du Littoral

— Vente lot à la Société d'Édition Presse A. DUMONS

— Vente lot à la Société Méditerranéenne Géoélectrique.

AFFAIRE N° 31 : Affaires scolaires - aménagement d'une salle de travaux pratiques de sciences au collège d'Assas.

AFFAIRES N° 32-33-36-37-38 :

Garantie de la Ville : à l'Association Assemblée de Dieu de

Montpellier pour le remboursement d'un emprunt de 500.000 F contracté auprès de la Caisse d'Épargne de Montpellier

— à l'Association Montpelliéraine de transports publics routiers de voyageurs (CARTRANS-MONTPELLIER) pour le remboursement d'un emprunt de 70.000 F contracté auprès de la Caisse d'Épargne de Montpellier.

— au B.A.S. pour l'emprunt de 235.000 F contracté auprès de la Caisse d'Épargne pour la construction d'un nouveau Foyer de Travailleurs Migrants.

— au Centre Médico-Chirurgical LAPEYRONIE pour un emprunt complémentaire de 40.000.000 F destiné au financement du Centre.

— au Centre Médico-Chirurgical LAPEYRONIE pour un emprunt de 1.200.000 F pour la réalisation d'un échangeur routier.

AFFAIRE N° 34 : Demande de subventions auprès de l'Etat (Ministère de l'Intérieur, de l'Environnement, de la Santé), de la Région, du Département, pour travaux de mise en conformité Incendie et Électrique et d'assainissement de l'Amiante des bâtiments de la Mairie A.

AFFAIRE N° 35 : Budget - Décisions modificatives.

AFFAIRE N° 39 : Indemnités de fonctions aux Conseillers Municipaux.

AFFAIRE N° 40 : Contentieux - Autorisation de défendre dans l'affaire opposant la Ville à M. HECKLY Albert.

AFFAIRE N° 41 : Frais de mission payés aux Elus lors de leurs déplacements.

AFFAIRE N° 43 : Nouveaux taux de l'indemnité représentative de logement due par les Communes au personnel enseignant non logé.

AFFAIRE N° 44 : Personnel Municipal - Remboursement de frais à la suite d'accidents de travail.

AFFAIRE N° 47 : Personnel Municipal - Création d'emplois pour le fonctionnement de la piscine de la Pompi-gnane.

AFFAIRE N° 48 : Personnel Municipal - habillage du personnel du service des Eaux.

AFFAIRE N° 51 : Remplacement machine à photocopier « RANK XEROX ».

AFFAIRE N° 52 : Société Montpelliéraine de Transport Urbain - Avance de trésorerie.

AFFAIRE N° 53 : Tarifs applicables à la nouvelle piscine de la Pompi-gnane.

AFFAIRE N° 54 : Délibération réglementaire d'engagement pour la construction de la piscine Tournesol de la Rauze.

AFFAIRE N° 55 : Sports - utilisation par l'Association Sportive Montpelliéraine d'un local du Stade Claude BEAL.

AFFAIRE N° 56 : Sports - utilisation par les Ecoles Victor Duruy, Louis Blanc et Condorcet du Stade Lieutenant NORMAND appartenant à l'Armée.

AFFAIRE N° 57 : Théâtre - demande de subvention pour les activités lyriques 1981.

AFFAIRE N° 58 : Transports urbains : création d'une ligne directe La Paillade - Centre Ville. Le Conseil Municipal décide de confier l'étude au C.E.T.E. d'AIX et de solliciter de l'Etat l'attribution d'une subvention.

AFFAIRE N° 59 : Convention entre la Ville et l'Université de MONTPELLIER qui pour les besoins de l'U.E.R.-E.P.S. emploie un agent pour la réalisation d'un certain nombre de travaux nécessaires au bon fonctionnement de son établissement.

AFFAIRE N° 60 : Voirie - Aménagement de l'Avenue de la Pompi-gnane - Appel d'Offres en commun avec la D.D.E.

AFFAIRE N° 62 : Contentieux - Autorisation de défendre dans l'affaire opposant la Ville à M. BIAU André.

AFFAIRE N° 63 : Création de la Z.A.C du Val de Croze sur un terrain situé Route de Laverune et Rocade-Ouest Sud, appartenant à l'O.P.A.C.

AFFAIRE N° 66 : Salle des fêtes du Centre Administratif Municipal de la Paillade - Tarif et conditions de location.

AFFAIRE N° 67 : Personnel Municipal - création d'un poste de « contrôleur de Voirie ».

Les Frères RUNEL
une Cuisine de Tradition
Salles et Salons climatisés
Tél : (67) 58.43.82
27, Rue Maguelone
MONTPELLIER

montez dans notre voiture ...

oubliez la vôtre



Vous trouverez plus vite un BUS qu'une place de Parking

SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRANSPORT URBAIN

20, rue de la Loge - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 86.12.56

EJE 58.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale Les Hauts de Mireval
*Tél. 58.63.20

Agence pour Montpellier Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T1 N.9
34000 MONTPELLIER

l'univers du cuir

**100 SALONS
TOUT CUIR.TOUS STYLES**

**24 AVENUE DU PONT JUVENAL MONTPELLIER
(PRES PARKING POLYGONE)**

**Cécile BARQUERO
Conseillère Municipale**

CHENGDU

La cité
des brocarts



Architecture chinoise dans le parc du poète Tou-fu

Les Montpelliérains savent que leur ville, la première en France, vient de se jumeler avec une grande ville chinoise : Chengdu.

Cette capitale de la province du Sichuan compte 1 200 000 habitants. De tous temps elle a été un des principaux foyers culturels et artisanaux de la Chine.

Aujourd'hui elle s'est résolument lancée dans le fantastique pari industriel de son pays.

Pour vous permettre de mieux connaître cette grande sœur de Montpellier nous publions ci-dessous des extraits d'un article de M. Tan-Manni.

Sous le règne des Qin, il y a 2 200 ans, Li Bing, Préfet des Shu, et son fils mobilisèrent la population pour construire le célèbre complexe hydraulique de Dujiangyan. En empilant des paniers en bambou remplis de gravier, ils amenèrent les eaux du Minjiang, un grand affluent du cours supérieur du Changjiang, jusqu'à la plaine centrale du Sichuan, après avoir fendu le mont Yulei. Dès lors, le Sichuan devint une riche région agricole, réputée «le pays de l'abondance», et Chengdu, un centre politique, économique et culturel de la Chine du Sud-Ouest.

Situé dans le bassin du Sichuan, isolé de l'extérieur par une enceinte de montagnes escarpées, Chengdu fut aussi bien un important centre stratégique qu'un asile de grands lettrés. Au III^e siècle, l'Etat de Shu, un des Trois Royaumes, y établit sa capitale. Aujourd'hui, chef-lieu du Sichuan, Chengdu s'étend sur 60 km² et compte 1 200 000 habitants.

MODERNISATION D'UNE VIEILLE CITE

Chengdu, autrefois réputée d'accès difficile, est reliée de nos jours par des chemins de fer et des lignes aériennes aux principales villes du pays. Partie avec dix usines, elle en compte aujourd'hui 1 900, réparties dans la banlieue et la campagne environnante. Cette importante base industrielle du Sud-Ouest produit entre autres des avions, des tubes d'acier, des appareils électroniques, et des instruments de coupe et de

mesure. Un gazoduc de 250 km amène le gaz naturel extrait dans le district de Weiyuan, au sud-est de la ville.

Comment transformer Chengdu en une ville moderne? Un cadre du bureau d'urbanisme a déclaré: «Nous réalisons la modernisation, tout en conservant les caractéristiques de la ville ancienne. Pour cela, nous ne comptons pas multiplier les entreprises d'industrie lourde». En effet, Chengdu a été depuis plus de deux mille ans une ville à vocation culturelle, en particulier la terre d'élection de célèbres hommes de lettres et poètes, des Han, des Tang, et d'autres dynasties.

Shiwu (Studio de marbre), la première école d'Etat ouverte par WenWeng, préfet des Han de l'Ouest (202 av. J.C. - 23 apr. J.C.), se trouvait à l'emplacement de l'école secondaire N° 4 de Chengdu.

La ville compte actuellement 19 000 chercheurs des sciences modernes (communications par satellites, laser) et 14 écoles supérieures dont l'Université du Sichuan, fondée en 1927, célèbre par sa section de linguistique et de littérature chinoise.

Une autre caractéristique traditionnelle de Chengdu : le développement du tissage des brocarts et de la soie. Cheng-Du a eu, dans le passé, des noms différents, tous liés à sa beauté et à sa prospérité. Deux siècles avant J.C., elle se nommait déjà «La Cité des Brocarts». A l'heure actuelle, le tiers de la soie de Chine provient de la plaine de Cheng-Du. A côté de grandes usines modernes, on voit partout, en ville et à la cam-

pagne, des ateliers artisanaux qui produisent des soieries recherchées mêmes à l'étranger.

L'usine de brocarts de Chengdu qui emploie un millier d'ouvriers, produit annuellement 1 400 000 m de brocarts et d'autres soieries aux dessins antiques. Un vieux métier en bois est conservé pour tisser un brocart à fils d'or qui coûte 30 fois plus que les brocarts fabriqués à la machine.

Les articles en filigrane d'argent de Chengdu sont parmi les plus célèbres du pays. Les fils d'argent les plus gros ont 3 mm de diamètre, et les plus fins sont deux fois plus minces qu'un cheveu. On en fait différents motifs - pin, bambou, fleur, herbe, personnage, dont on décore des vases, des plats et des bijoux, tous remarquables de finesse et de beauté. En outre, les objets en laque et en bambou tressé sont des souvenirs très appréciés des touristes.

TRADITIONS CULTURELLES

Des traditions culturelles millénaires sont conservées parmi la population de Chengdu.

Dans une maison de thé de la rue Dongfeng, la plus animée de la ville, cinq ou six cents personnes occupent les tables. Avec une tasse de thé et des gâteaux, certains y passent une journée entière à jouer aux échecs. Sur l'invitation de la commission des sports de Chengdu, des amateurs viennent souvent donner des causeries sur ce jeu. Le soir, des chanteurs, qui s'accompagnent au tympanon, viennent animer la salle, accueillis par de chaleureux applaudissements.

La cuisine du Sichuan est parmi les plus renommées du pays. Les plats, assaisonnés de mille manières, sont salés, pimentés, acidulés, épicés ou sucrés. Le «pain

de soja de grand-mère Grêlée» dont l'histoire remonte à 1860 est une invention de tante Chen, patronne d'un petit restaurant ouvert aux marchands ambulants. La méthode de préparation en a été transmise de génération en génération par les belles-filles de la maison. Aujourd'hui, la cinquième génération vient de prendre sa retraite.

Selon une tradition vieille de 1 300 ans, une exposition de lanternes est tenue chaque année vers février. En 1978, quelque 20 000 lanternes y étaient présentées au public.

PATRIE NATALE DU GRAND POETE DU FU

En 759, Du Fu, grand poète des tang, se démit de ses fonctions officielles à la capitale et arriva à Chengdu, les tempes grisonnantes, les poches vides. Avec l'aide des parents et amis, il se construisit dans la banlieue de Chengdu une chaumière où, en un peu plus de trois ans, il composa 240 poèmes qui devaient occuper une place d'honneur dans la littérature chinoise :

«Que ne puis-je bâtir dix mille palais,
Pour que ceux qui ont froid sous le ciel,
Y vivent en paix, malgré le vent et la pluie,
Oh ! qu'ils surgissent du sol, et je n'aurais plus à me plaindre,
Même si, ma chaumière détruite, j'ai à souffrir seul de froid».

Un musée a été aménagé pour conserver quelque 29 000 ouvrages : recueils de poèmes de Du Fu, compilés sous différentes dynasties, études sur la poésie de



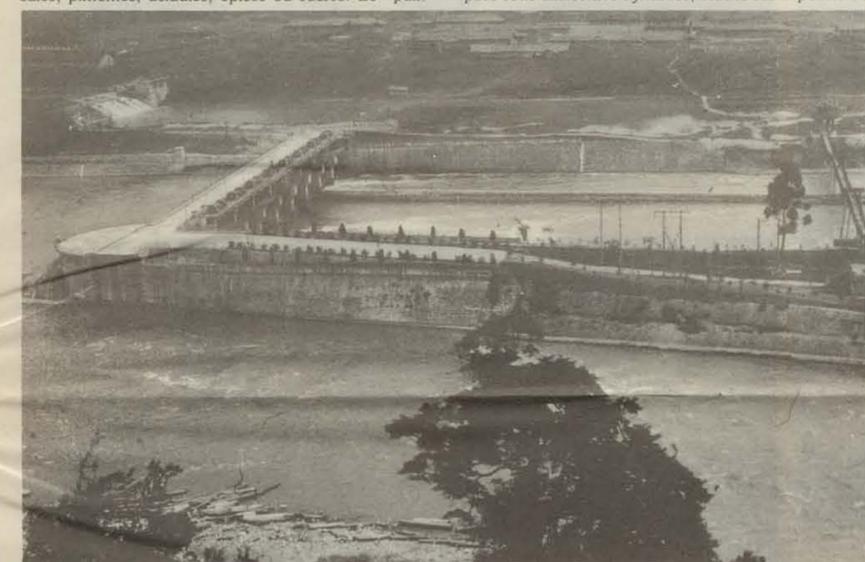
Le statut de Mao au centre de la cité

DU FU et traductions des poèmes en langues étrangères. Une association d'étude des œuvres de DU FU vient d'être fondée.

A l'époque des Trois Royaumes, Zhuge Liang, célèbre homme d'Etat et stratège, aida Liu Bei (empereur de l'Etat de Shu) et son fils à gouverner, et devint, aux yeux de la population, un symbole de la sagesse.

Il fut nommé, à titre posthume, Zhongwuhou (marquis Zhongwu), et un temple, le Wuhouci, lui fut dédié au VII^e siècle, au sud de Chengdu. Aujourd'hui, ce temple est classé parmi les sites historiques protégés par l'Etat. A l'ombre de vieux pins, une stèle érigée en 809, sous les Tang, perpétue le souvenir des mérites de Zhuge Liang. Ses inscriptions étant rédigées, calligraphiées et gravées respectivement par trois hommes très connus, elle est encore appelée la «Stèle des Trois Perfections». Liu Bei et ses deux épouses sont enterrés dans un tombeau à l'ouest du temple.

Dans l'est de la ville, au bord de Jinjiang, se dressent le pavillon Chongli, appelé encore (Pavillon des regards sur la rivière), et quelques autres, plus petits, construits en 1889 et dédiés à Xue Tao (768-831), une poétesse des Tang. Ses œuvres, très appréciées de ses contemporains, touchent surtout par une langue plaintive et des cris d'indignation qui émanent d'une femme frappée d'infortunes. Le «papier Xue Tao» de couleur rose employé plus tard par les poètes, serait, selon la légende, une imitation de celui fabriqué par la poétesse avec de l'eau puisée dans la rivière. Comme Xue Tao adorait le bambou, on en plante aujourd'hui 130 variétés - bambou doré, bambou pourpre, bambou pubescent, bambou nain, bambou or et vert, etc. - dans un «parc de bambous», belle promenade pour les étudiants de l'Université du Sichuan, les garçons et les filles du quartier et bien des touristes étrangers.



Le barrage de Dujiangyan. Il est en fonction depuis plus de 2 000 ans.

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics
Routes Carrières
Terrassements

Tél. : 76.90.55

MONTLAUR

ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER

L'hypermarché qui combat la vie chère

Levitt France. Une expérience unique au service de la famille.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruits d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, bref, le retour à une vie familiale authentique.



Levitt France
129-135 boulevard Carnot - 78110 LE VESINET

LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS

4 km, route d'Arles,
30320 CAISSARGUES
Tél. : (66) 84 23 35

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnaud-le-Lez
Tél. : (67) 72.55.60

A. GARBARINI S.A.

Signaux et Éclairage Urbain et Public

48 - 54, RUE DU MANS - 92400 COURBEVOIE
TELEX 630929 F TEL 766.26.34

Les professionnels du Siège

300 CANAPES et FAUTEUILS exposés

Tous nos salons sont **GARANTIS 5 ANS**

tousalon
les professionnels du siège

112, Route de Nîmes R.N. 13 - 34170 CASTELNAU le LEZ Tél. : (67) 52.04.68

Les repas de fin d'année dans les clubs du 3^e âge

C'était le mardi 16 Décembre, le maire et M. Belorgeot adjoint au maire et délégué aux affaires sociales se sont rendus dans les clubs du 3^e âge dépendant du B.A.S. (Bureau d'Aide Sociale).

Ils ont pu ainsi rencontrer les personnes âgées des clubs «Les Aubes-Rimbaud», «Campérolles», «Montpellier» et «Marie Caizergues» et leur présenter leurs vœux de bonheur et de santé pour 1981.



ENTREPRISE
D'AMENAGEMENTS de
TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève
34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.29.29.

Terrassement
Voirie
Canalisations



COSTE
PEINTURES

papiers peints . peintures
revêtements . moquettes

RUE St-HILAIRE . MONTPELLIER
92.55.25

Voici le chéquier Ecureuil

voulez-vous connaître
ses avantages ?

CONSULTEZ DES MAINTENANT
VOTRE



CAISSE D'EPARGNE

